



Le premier ministre Paul Martin et le président américain George W. Bush, hier, à Ottawa. La rencontre a donné lieu à un changement de ton dans les relations canado-américaines.

CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

L'heure du rapprochement

Bush adopte un ton très cordial à l'égard de Martin

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Avec en toile de fond une volonté évidente de donner un nouveau départ aux relations entre le Canada et les États-Unis, la visite officielle du président américain George W. Bush, effectuée à Ottawa hier, n'aura pas permis d'annoncer de grandes nouvelles, mais plutôt d'imprimer un changement de ton entre les deux pays.

L'arrêt de George W. Bush dans la capitale canadienne se voulait à la fois un acte de réconciliation conclu avec son voisin et un signal envoyé au reste de la planète, principalement aux nations qui lui ont tourné le dos en Irak, pour dire que les temps ont changé. C'est donc un président décontracté et blagueur

qui a pris place à côté de Paul Martin lors de la conférence de presse. Malgré l'opposition du Canada à la guerre en Irak, les divergences au sujet du protocole de Kyoto et les nombreux conflits commerciaux qui empoisonnent leurs relations, notamment dans le bois d'œuvre et les exportations de bœuf, le président américain a préféré souligner à gros traits les valeurs communes qui unissent les deux pays et l'importance du Canada sur la scène internationale.

«Tous les pays libres sont reconnaissants envers le Canada pour son leadership en matière de sécurité, a

VOIR PAGE A 8: BUSH

■ Lire autres textes en page A 3



SAUL PORTO REUTERS

Des policiers plaquent au sol un manifestant au cours d'affrontements qui se sont produits hier après-midi à Ottawa à l'occasion de la visite du président américain George W. Bush. Au moins trois personnes ont été arrêtées, selon la police.

Chimie diplomatique

MANON CORNELLIER

Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu ça, un président américain et un premier ministre canadien qui se tapent dans le dos. De façon figurée, bien sûr. Paul Martin était tout sourire en écoutant George W. Bush vanter son leadership et le présenter comme «un dirigeant fort qui a permis la construction d'un monde meilleur», lui qui est premier ministre depuis moins d'un an.

George W. Bush était dans de bonnes dispositions parce qu'il voulait que cette visite, qui se ter-

mine aujourd'hui, donne des résultats de nature diplomatique. A couteaux tirés avec presque tous ses alliés traditionnels depuis sa décision d'envahir l'Irak sans l'accord des Nations unies, il cherche maintenant à rétablir les ponts. Le Canada était le premier test de cette opération, une façon de démontrer qu'il est capable de tendre la main, ce que la présence d'un nouveau premier ministre facilitait. Le vrai test viendra toutefois au début de 2005, quand il se rendra en Europe.

VOIR PAGE A 8: CHIMIE

Site d'Outremont

Le CHUM a tenu l'AMT à l'écart du projet

Qu'advient-il du chemin de fer Blainville-Montréal?

KATHLEEN LÉVESQUE

L'Agence métropolitaine de transport, responsable des trains de banlieue à Montréal, a été écartée jusqu'à maintenant des discussions entourant l'avenir de la cour de triage d'Outremont, où pourrait s'implanter le futur CHUM. Or la voie ferrée qui emprunte le train Blainville-Montréal, qui transporte 9000 passagers par jour, passe par cette cour de triage et pourrait disparaître en raison de la construction de l'hôpital.

Le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, et son négociateur dans le projet du futur CHUM à Outremont, Paul Desmarais, de Power Corporation, n'ont pas informé l'Agence métropolitaine de transport (AMT) de l'impact de leur «projet de société» sur les voies du train Blainville-Montréal.

VOIR PAGE A 8: CHUM

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	A 6
Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	A 4	Météo.....	A 4
Carrières.....	B 5	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	A 4
Décès.....	B 4	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 6

Les trophées de l'enfantôme

Réjean Ducharme, alias Roch Plante, présente un catalogue de ses œuvres plastiques

Depuis des années, il marche dans la ville, incognito. S'emplit les poches, comme un gamin, de tessons de bouteille, de joints, de vieux rasoirs, de poignées de portes. Il les colle ensemble pour en faire des trophées. Grand collectionneur de mots, il leur donne des titres fous, des bouts de langue, des jeux de mots: «grossier perce-neige», «vieux snoro», «qu'est-ce qu'on étend pour être heureux?». Hier soir, sous le pseudonyme de Roch Plante, l'écrivain Réjean Ducharme lançait un catalogue de ses œuvres plastiques: *Trophoux*, paru chez Lanctôt.

CAROLINE MONTPETIT

On n'attendait pas pour autant l'éternel «enfantôme» à cet événement médiatique organisé chez Tinto, boulevard Saint-Laurent, parmi les Robert Charlebois, Marie Tiffo, Claude Beausoleil, Lorraine Pintal et autres artistes qui s'étaient déplacés pour l'occasion. Charlebois disait bien avoir aperçu Ducharme plus tôt dans la rue, mais l'homme, on le sait, déteste les foules. Même avant que ses livres ne le rendent célèbre, il n'était à l'aise que dans les rapports individuels, se souvient la comédienne et metteuse en scène Mouffe, amie d'autrefois. «Réjean était un homme qui marchait beaucoup, se souvient-elle. Il ramassait toutes sortes de gougusses, de patentes. Il mettait ça ensemble.» Cela lui ressemble, dit-elle, cette façon de tout faire avec rien.

VOIR PAGE A 8: TROPHÉES

Forêts: le modèle prévisionnel est défaillant

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les craintes du tandem Desjardins-Monderie exprimées dans *L'Erreur boréale* en février 1999 et par la Vérificatrice générale en décembre 2002 étaient fondées: le «calcul de la possibilité forestière» (CPF), qui permet à Québec de définir la récolte annuelle de bois en fonction de la productivité à long terme anticipée de nos forêts, est tout faux et engendre une surexploitation par les industriels. Et cela, pour plusieurs raisons.

C'est ce qui ressort de deux études commandées par la commission Coulombe, au coût de un million de dollars, afin de vérifier les failles du système d'allocation annuelle de bois aux exploitants forestiers.

Une des deux études en question, celle du Centre collégial de transfert de technologie en foresterie (CERFO), qui a coûté plus de 700 000 \$, affirme que le calcul de la possibilité forestière appliqué aux forêts feuillues du sud du Québec est tellement fautif dans sa forme actuelle qu'il «devrait être suspendu», car les données avec lesquelles on alimente ce modèle prévisionnel, Syva II, sont «trop imprécises» pour donner un portrait fiable de la réalité. Les données ont une marge d'imprécision allant de 30 à 50 % et on les utilise dans un modèle mathématique incomplet et défaillant à plusieurs autres égards, qui en augmente l'imprécision.

Quant à l'étude de la firme OptiVert, divulguée hier par la commission Coulombe, on y affirme que le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) n'exploite pas de façon optimale les forêts parce que, contrairement à ce qui se fait ailleurs en



BÉBÉ BOUMEUR

LANCTÔT ÉDITEUR

Bébé boumeur, l'une des œuvres de Roch Plante contenues dans le catalogue *Trophoux*.

VOIR PAGE A 8: MODÈLE

• LES ACTUALITÉS •

Projet de loi 57

Les assistés sociaux continueront de s'appauvrir

Bécharde rejette la pleine indexation pour tous

TOMMY CHOUINARD

Québec — Le gouvernement Charest refuse d'indexer pleinement les prestations de l'ensemble des assistés sociaux comme il s'y était pourtant engagé en campagne électorale. Selon son bon vouloir et l'état des finances publiques, il décidera année après année, de façon arbitraire, s'il accordera ou non une indexation complète aux assistés sociaux aptes au travail.

Pour l'année 2005, la réponse est non. «Il n'est pas prévu d'avoir une pleine indexation en 2005, sauf qu'on garde la porte ouverte pour les prochaines années», a affirmé le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Bécharde, en conférence de presse hier. Le ministre a présenté cette «porte ouverte» à la pleine indexation comme l'une des modifications principales apportées à son projet de loi 57 sur l'aide sociale.

Ce projet de loi prévoit une indexation complète basée sur la hausse du coût de la vie (1,3 % en 2005, selon les prévisions) seulement dans le cas des assistés sociaux ayant des contraintes sévères à l'emploi. Les prestataires aptes au travail ne recevront quant à eux qu'une demi-indexation annuelle. En 2005, la prestation mensuelle de base d'une personne seule passera donc de 533 \$ à 536 \$, une augmentation de trois dollars (0,65 %). Claude Bécharde vient préciser que cette demi-indexation pourra être bonifiée par le gouvernement «lorsque les ressources financières le permettront».

La vaste majorité des groupes sociaux — et même le Protecteur du citoyen — ont réclamé en commission parlementaire l'instauration d'une pleine indexation pour l'ensemble des assistés sociaux. L'augmentation du coût de la vie affecte tous les prestataires, peu importe leur statut, ont-ils plaidé. Claude Bécharde a reconnu que la valeur de la prestation des assistés sociaux aptes au travail diminuera avec le temps puisqu'elle ne suivra pas le cours de l'inflation. «Pour faire en sorte que cette situation-là ne se produise pas, on se donne la marge de manœuvre pour indexer complètement la prestation», a-t-il souligné, refusant toutefois d'appliquer cette logique dès l'année prochaine. Une indexation complète pour cette catégorie de prestataires coûterait 30 millions de dollars par année.

L'opposition péquiste qualifie de «maquillage» la décision de Claude Bécharde. «Je pense que [le ministre se place] à la remorque des aléas de ce que la présidente du Conseil du trésor voudra bien lui laisser comme compte en banque année après année», a affirmé le député péquiste Camil Bouchard. Claude Bécharde se plait toutefois à dire que le Parti québécois, lors de son passage au pouvoir, n'a pas indexé les prestations d'aide sociale pendant quatre années de suite. M. Bouchard reconnaît les torts de l'ancien gouvernement péquiste et estime que son parti «n'a pas été rejeté pour rien par l'électorat» lors des dernières élections.



Claude Bécharde

ARCHIVES LE DEVOIR

Pas de saisie des chèques

Comme *Le Devoir* l'a révélé la semaine dernière, Claude Bécharde retire de son projet de loi l'article 53 qui prévoit la saisie des chèques d'aide sociale en cas de non-paiement de loyers. Le ministre offrira plutôt une mise en tutelle volontaire aux assistés sociaux qui éprouvent des difficultés financières. En vertu de cette tutelle, la prestation d'un assisté social serait administrée par un organisme communautaire ou un centre local d'emploi, qui garantirait au propriétaire qu'il recevra le montant de son loyer.

Selon Camil Bouchard, cette tutelle pourrait devenir une exigence de la part des propriétaires pour accepter de louer un logement à un assisté social. Le ministre Bécharde, qui veut éviter l'émergence de cette pratique, consultera les associations de propriétaires et de locataires pour mieux définir les contours de la tutelle volontaire.

S'il salue le retrait de l'article 53 sur la saisie des chèques d'aide sociale, le Collectif pour un Québec sans pauvreté juge largement insuffisants les amendements apportés au projet de loi 57, dont il réclame toujours le retrait. L'absence d'indexation complète est «odieuse», estime Vivian Labrie, la porte-parole du collectif. Le groupe demande au ministre de faire passer de 533 \$ à 780 \$ la prestation de base des assistés sociaux. Il déplore aussi que le projet de loi ne prévoit ni le retour à la gratuité des médicaments pour les assistés sociaux ni l'exemption complète de la pension alimentaire dans le calcul de la prestation. Il s'agit pourtant de deux engagements électoraux du PLQ.

Claude Bécharde trouve les groupes sociaux trop gourmands. Il rappelle que le projet de loi 57 élimine les sanctions administratives de 75 à 300 \$ par mois et crée deux primes ayant pour but de valoriser la réintégration en emploi.

Le Devoir

Les jeunes Québécois ont un faible pour les aliments poubelle

Une étude montre des carences inquiétantes dans l'alimentation des enfants de 6 à 16 ans

FABIEN DEGLISE

Toujours plus gros, toujours moins en santé. Sous la pression de la malbouffe et de la perte des aptitudes culinaires dans la société, les comportements alimentaires des jeunes Québécois de 6 à 16 ans ne cessent de se dégrader. Avec, à la clef, une hausse de l'embonpoint, une fascination pour le sucre, le gras et le sel et une carence en fruits et légumes qui n'annoncent rien de bon pour l'avenir, révèle le volet nutrition de l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, rendue publique hier lors de la 8^e Journée annuelle de santé publique à Montréal.

«C'est très inquiétant», a commenté Lise Bertrand, de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre. «On a l'impression depuis quelques années qu'il y a un intérêt soutenu pour l'alimentation dans la population. Mais ces données montrent surtout que cet intérêt n'a pas beaucoup d'incidence chez les jeunes. Il y a là un paradoxe.»

Les données produites par l'Institut de la statistique du Québec sont en effet sans équivoque: globalement, les habitudes alimentaires des 1934 jeunes ayant dévoilé leur rapport à la bouffe n'ont rien pour réjouir les adeptes de la prévention. Et pour cause.

Près de 80 % des enfants et adolescents âgés de 6 à 16 ans ne consomment pas la quantité minimale quotidienne de fruits et légumes recommandée par le *Guide alimentaire canadien*, peut-on lire. Les garçons de six à huit ans sont d'ailleurs les plus réfractaires au plaisir de la pomme, de la banane, des fraises ou du brocoli puisque, dans une proportion de 68 %, ils ne mangent même pas les 5 à 10 portions par jour prescrites par Santé Canada.

Loin des fruits et des légumes, les jeunes, constate l'enquête, se rapprochent toutefois très facilement des gras saturés, qui pour plusieurs tranches d'âge sont même surconsommés. Surtout chez les filles de six à huit ans, mais aussi chez les enfants de neuf à onze ans en général, qui vont y chercher une source d'énergie trois fois supérieure à celle recommandée par les médecins.

À l'origine de ce déséquilibre, une attirance prévisible pour les aliments sans grande valeur nutritive, comme les croustilles, les boissons gazeuses, les barres de chocolat, les frites, les hot-dogs et les pizzas,

qui semblent dominer dans le régime alimentaire des générations montantes. Des aliments qui, pour les 6 à 11 ans, se consomment d'ailleurs devant la télévision, soulignent les auteurs de ce rapport tout en rappelant au passage que ce comportement est «associé à la présence d'obésité».

Cette obésité se porte d'ailleurs assez bien merci, touchant désormais entre 4 % et 10 % des jeunes selon les groupes d'âge. Jumelé à l'embonpoint, ce trouble de l'alimentation affecte pas moins de 20 % des jeunes, toutes classes d'âge confondues.

Recueillies en 1999 et analysées dans les cinq dernières années, ces données, les plus précises à ce jour sur le sujet, viennent donc sonner l'alarme, estime Mme Bertrand. «Surtout quand on sait que ces mauvais comportements alimentaires sont associés à une multitude de maladies.»

Le portrait livré par cette enquête devrait aussi inciter les familles à s'affranchir à l'avenir de leur dépendance à l'industrie de la transformation alimentaire, poursuit la scientifique. Industrie qui tend, avec ses produits affriolants, à faire grimper le taux de sucre, de sel et de gras dans l'organisme des jeunes. «C'est un problème qu'il va falloir avoir le courage d'affronter», dit-elle. «Les parents ne savent plus cuisiner, l'alimentation est sortie des programmes d'enseignement et le prix à payer à l'avenir risque d'être très élevé.»

Le Devoir



Une autre étude établit un lien entre la marijuana et la psychose

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

Pour chaque étude montrant un lien direct entre marijuana et psychose, une autre est publiée afin de démontrer exactement le contraire. Rendue publique ce matin à Londres, la dernière en date pourrait faire beaucoup de vagues, ses auteurs avançant que l'adolescent ou le jeune adulte qui fume fréquemment de la marijuana augmente ses risques de développer des symptômes psychotiques... en vieillissant.

Publiée par le réputé *British Medical Journal*, l'étude en question montre que ce risque est encore plus grand chez les jeunes gens qui présentent déjà une vulnérabilité à la psychose. En effet, si seuls 5,6 % des jeunes ont développé de tels symptômes en vieillissant, ce taux grimpe à 23,8 % chez la clientèle la plus vulnérable.

Pour en arriver à ces chiffres, l'équipe néerlandaise du département de psychiatrie et de neuropsychologie de l'université Maastricht a réuni 2437 jeunes âgés entre 14 et 24 ans, puis elle les a suivis pendant plus de quatre ans. Leur conclusion est sans appel: «L'usage modéré de cannabis accroît les risques de présenter des symptômes psychotiques chez les jeunes, mais à un effet plus marqué chez ceux qui ont des prédispositions à la psychose», note son auteur principal, le professeur Jim van Os.

Chaque jeune a été interviewé par un psychologue qui avait à déterminer s'il était vulnérable ou non à la

psychose en prenant garde de vérifier si, le cas échéant, cette prédisposition n'était pas le résultat d'une médication, de l'usage de drogues autres ou d'alcool.

Âgés en moyenne de 18,3 ans au départ, les participants ont vu le nombre de jeunes affectés par des symptômes psychotiques s'accumuler avec le temps. Ainsi, au terme des quatre années d'étude, 17,4 % ont dit avoir connu un tel incident, qu'il soit grave ou non, alors que 7,1 % ont rapporté en avoir connu deux ou plus.

Cette étude s'ajoute à d'autres, aussi nombreuses que divergentes. Ainsi, une étude suédoise a aussi établi que le cannabis pouvait être un facteur de risque pour la psychose. En revanche, d'autres études faites aux Pays-Bas, en France et en Suisse parlent plutôt de symptômes qui ressemblent à des psychoses mais qui n'en sont pas véritablement.

Deux autres études faites en 2002 et en 2003 en Nouvelle-Zélande et en Australie n'ont montré quant à elles aucun lien de causalité. Qui croire? Les spécialistes en pharmacologie et en toxicomanie restent prudents.

Dans ces études, trois facteurs ont été régulièrement montrés du doigt: une forte teneur en THC, des substances ajoutées comme le LSD ou le PCP et une fragilité du consommateur, comme en fait état cette dernière étude.

Le Devoir



CONSULTATION GÉNÉRALE

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LE CONSEIL DES AÎNÉS 1999-2004

La Commission de la culture est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 15 février 2005 dans le cadre de la consultation générale sur le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le Conseil des aînés 1999-2004.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 21 janvier 2005. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui lui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Par ailleurs, la transmission par courriel d'une version électronique du mémoire serait appréciée, auquel cas toutefois l'envoi de copies papier demeure nécessaire.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Sonia Grenon, secrétaire de la Commission de la culture, Édifice Pamphile Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248 Courriel : cc@assnat.qc.ca

LES GRANDS RENDEZ-VOUS CULTURELS DE LA PREMIÈRE CHAÎNE

LE SIDA VU PAR LES ARTISTES: SUJET TABOU OU COMBAT ENGAGÉ?

Une table ronde animée par Raymond Cloutier avec Janette Bertrand et Mario Cyr.

Ce soir 20h

Réalisation : Catherine David et Claude Godin
Réal.-coord. : Alain Kémeid

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio

POLITIQUE

Pour la première fois à Montréal. Une expérience unique.
Radio-ville-Marie **SPLENDOR**
 SON ET LUMIÈRE
 avec Dom Minier et ses musiciens
 Samedi, 12 février à 20 h
 Billets en vente au le reveil admission
 514-790-1245 ou 1-800-361-4595
 Dépositaire des produits de l'Abbaye à 17h30



PETER JONES REUTERS
 George W. Bush a signé le livre d'or avant d'engager les discussions avec Paul Martin.

Vache folle

La frontière américaine rouvrira dans six mois

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Si aucun obstacle imprévu ne se faufile en travers du chemin dans les prochains mois, le conflit commercial entre le Canada et les États-Unis sur les exportations de boeuf sera chose du passé. Après 18 pénibles mois qui ont poussé à bout de patience et de ressources les éleveurs du pays, la frontière pourrait rouvrir complètement d'ici six mois, ont confirmé hier le président américain et le premier ministre canadien.

Comme il a été annoncé il y a plusieurs jours dans les médias, le conflit, qui dure depuis la découverte d'un cas de vache folle en Alberta en mai 2003, entame sa dernière ligne droite. La Maison-Blanche doit tout d'abord prendre 90 jours pour s'assurer que le projet de règlement entre les deux pays est conforme aux lois américaines et aux budgets disponibles. Ensuite, des consultations publiques de 60 jours sont obligatoires, après quoi le Congrès pourra décider si le règlement est accepté.

Aucune ouverture de la frontière n'est donc possible avant six mois. Et si le Congrès, très protectionniste par les temps qui courent, penchait pour un refus du règlement? «C'est très improbable, ce n'est pas ce que nous anticipons», a déclaré une source canadienne près du dossier.

Le président américain s'est montré enclin à clore ce dossier le plus rapidement possible. Paul Martin lui avait d'ailleurs passé un message très clair lors d'une séance de travail plus tôt dans la journée. «Le premier ministre a exprimé qu'il était très frustré que la situation ne soit pas encore réglée», a affirmé George W. Bush en conférence de presse. Je comprends pourquoi. Je comprends les pressions et les difficultés de vos éleveurs. Nous reconnaissons l'impact sur votre industrie.»

Le président a souligné qu'il voulait régler ce dossier «le plus vite possible» mais qu'il y avait des procédures à respecter aux États-Unis. «Je suis sûr que vous avez ça également ici, la bureaucratie, a-t-il dit à la blague. Aux États-Unis, il y a un ensemble de lois et de réglementations à respecter. Il faut suivre certaines étapes.»

Le premier ministre Paul Martin a dit qu'il suivrait de près le processus. «Maintenant, on espère que, dans un délai raisonnable, pas trop long, il y aura une décision favorable», a-t-il dit.

Le chef conservateur Stephen Harper, qui rencontrait M. Bush en fin d'après-midi pour un tête-à-tête, s'est dit heureux de cet avancement mais estime qu'il faut rester prudents. «C'est important de ne pas augmenter les attentes, a-t-il dit à sa sortie de la réunion avec le président. On a vu dans le passé des dossiers qui prennent beaucoup plus de temps que prévu à se régler.»

Son de cloche similaire au Bloc québécois. «Il faut être extrêmement prudent», a souligné Pierre Paquet, porte-parole en matière de commerce. Je me serais attendu à ce que Bush soit plus ferme dans ce dossier aujourd'hui. Sur le plan sanitaire, il n'y a aucune raison que cette frontière soit encore fermée. Et si le gouvernement fédéral ne met pas en place des mesures de compensation rapidement, dans six mois il y a plusieurs éleveurs qui ne seront plus là pour fêter la réouverture de la frontière.»

Le Devoir



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS
 Les manifestants ont fait tomber des barrières de sécurité et affronté les forces de l'ordre devant un grand hôtel d'Ottawa où logeaient certains membres de l'entourage du président américain.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR
 Des manifestants ont piétiné un masque à l'effigie de George W. Bush.

Affrontement dans la rue

Ottawa — Des affrontements entre manifestants et policiers ont marqué la visite du président américain George W. Bush à Ottawa, hier après-midi, alors que des protestataires tentaient de franchir un pont afin d'exprimer leur mécontentement.

Des échauffourées ont éclaté tandis que des douzaines de policiers en tenue antiémeute et portant des masques à gaz essayaient de freiner la progression des militants au moyen de boucliers.

Les incidents ont eu lieu à l'extérieur d'un luxueux hôtel d'Ottawa où sont descendus certains membres de l'entourage de M. Bush. Des manifestants ont été plaqués au sol, et au moins trois personnes ont été placées en état d'arrestation.

Certains protestataires ont lancé des pancartes, des bâtons, des citrouilles et des bouteilles d'eau en direction des policiers. Un officier s'est retrouvé couvert de peinture rouge.

Les organisateurs de la manifestation avaient encouragé les protestataires à se diriger vers la destination suivante du président Bush — le centre de conférence du gouvernement fédéral — à la suite d'un rassemblement n'ayant donné lieu à aucun incident sur la colline parlementaire.

Lorsque la police s'est déplacée en direction de la foule, les meneurs des manifestants ont demandé aux

plus agressifs d'entre eux de reculer. Certains ont plutôt choisi de tenir tête aux forces de l'ordre.

Au moins trois personnes ont été arrêtées, a indiqué Monique Ackland, sergente-chef de la police d'Ottawa.

Quelques minutes plus tôt, des manifestants avaient taillé en pièces une effigie en papier mâché du président Bush, alors que 5000 personnes s'étaient retrouvées sur la colline parlementaire afin de faire part de leur opposition au dirigeant américain.

Bien que bruyants, les manifestants se sont toutefois comportés de façon paisible pendant la majeure partie de la journée.

Des haut-parleurs crachaient de la musique de Bob Marley et Neil Young tandis que certains protestataires fumaient de la marijuana ouvertement.

Des jeunes femmes en provenance de Montréal, membres du regroupement des Radical Cheerleaders, agitaient des pompons, tandis qu'un homme au visage entièrement recouvert de ruban adhésif, la «Momie de Montréal», se promenait parmi la foule.

«C'est un belliciste. Je crois qu'il devrait sortir d'Irak», a affirmé Jeanette Pole, membre locale des Grands-mères en colère.

Presse canadienne



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS
 Chacun avait sa raison de manifester contre George W. Bush. Celle-ci s'oppose à l'intervention militaire en Irak.

Bush sera dans les Maritimes aujourd'hui

Des manifestations jusqu'à Halifax

Halifax — Il n'y avait pas qu'à Ottawaw hier que les manifestants pouvaient se défouler contre les politiques américaines à l'occasion de la visite du président George W. Bush au Canada. Une manifestation s'est également tenue à Halifax devant les bureaux de la société SNC-Lavalin et une autre à Charlottetown.

À 24 heures environ de la visite du président américain, la Coalition pour la paix de Halifax a dénoncé SNC-Lavalin en l'accusant de fabriquer des munitions utilisées par les troupes américaines en Irak. Les manifestants ont brandi des photos d'enfants blessés pour soutenir leur dénonciation.

Une porte-parole de la compagnie de Montréal a fait savoir que la société ne pouvait dire si les munitions en question étaient effectivement utilisées en Irak.

La coalition espère rassembler des milliers de personnes pour une autre manifestation aujourd'hui à l'occasion de la visite de M. Bush.

Une quarantaine de personnes ont également manifesté à Char-

lottetown hier pour dénoncer la guerre en Irak.

Le président Bush se rend à Halifax pour remercier les familles canadiennes qui ont accueilli les voyageurs américains lors des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Les aéroports américains avaient

été fermés à la suite de ces attaques, de sorte que de nombreux avions à destination des États-Unis n'ont eu d'autre choix que d'atterrir dans les provinces maritimes, surtout à Terre-Neuve.

Presse canadienne

PROJETS LINGUISTIQUES L2

850 Champagneur
 Bureau 200,
 Outremont, H2V 4S3
 (514) 270-3733
 info@pll2.com

PROJETS LINGUISTIQUES L2
 pour tous vos besoins de perfectionnement en anglais des affaires

- Cours de langue sur mesure
- Sessions sur l'édition de correspondance professionnelle
- Séminaires en milieu de travail

www.pll2.com
 agréé par Emploi Québec

Collecte de sang
 de la Ville de Montréal

Le mardi 7 décembre 2004 de 8 h à 20 h

Chères Montréalaises, Chers Montréalais,

Voici revenu le temps des fêtes, le temps d'être généreux. La plupart d'entre nous sommes déjà en période de réjouissances. Nous pensons à faire plaisir à nos proches et à partager avec nos semblables. Il n'y a pas de cadeau plus précieux qu'un don de sang. Avec un seul don, vous pouvez sauver jusqu'à quatre vies.

Rejoignez-vous aux élus, aux employés municipaux et à moi-même pour la grande collecte de sang de la Ville de Montréal.

Quelqu'un quelque part compte sur vous!

Le maire de Montréal,
André Gauthier
 Gérard Tremblay

La grande collecte de sang de la Ville de Montréal a lieu le mardi 7 décembre, de 8 h à 20 h et se tient simultanément à quatre endroits:

- **Hôtel de ville de Montréal**
 275, rue Notre-Dame Est
 ☐ Champ-de-Mars
 ☐ Stationnement gratuit
 ☐ Chaussures-Du-Léry
- **Centre communautaire Marcel-Morin de Pierrefonds**
 14068, boul. Gouin Ouest
 ☐ Côte Vertu
 ☐ Autobus 215 jusqu'au terminus Fairview/Pasqua-Côté et autobus 205
 ☐ Stationnement gratuit
- **Bibliothèque de Saint-Léonard**
 8470, boulevard Lacordaire
 ☐ Cadillac
 ☐ Autobus 32 Lacordaire
 ☐ Stationnement gratuit
- **Centre Claude-Robillard**
 1000, avenue Émile-Journault
 ☐ Crématoire
 ☐ Autobus 16
 ☐ Stationnement gratuit

Montréal

LE MONDE



Bruits de bottes à la frontière entre le Rwanda et la RDC

Kigali — Des troupes rwandaises pourraient se trouver en République démocratique du Congo (RDC) pour y neutraliser des rebelles rwandais, a déclaré hier le président rwandais, Paul Kagame, menaçant ainsi de déstabiliser un peu plus une région déjà explosive.

Le président de la RDC, Joseph Kabila, a annoncé quelques heures plus tard le déploiement, dans les «*tout prochains jours*», de 10 000 soldats supplémentaires au Nord-Kivu, province de l'est du pays qui longe le Rwanda, selon son porte-parole, Kudura Kasongo. Ces troupes auront pour mission de sécuriser les frontières orientales de la RDC, d'empêcher des incursions au Rwanda de la part des rebelles hutus rwandais à partir du territoire congolais et de faire face à toute éventualité, a précisé le porte-parole.

«*Le gouvernement de la RDC se réserve le droit d'utiliser de tous les moyens à sa disposition pour défendre la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale*», a expliqué dans la soirée à Kinshasa le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Ramazani Baya.

M. Kagame a déclaré hier, devant le Parlement rwandais à Kigali, que «*chaque fois que les Nations unies et la communauté internationale échouent à désarmer les Interahamwe [militiens extrémistes hutus] et les ex-FAR [Forces armées rwandaises, ex-armée rwandaise] et à les contenir, nous le faisons nous-mêmes. Cela ne prendra pas longtemps, ou cela se passe même maintenant.*»

Ces déclarations ont été faites une semaine après que Kigali a menacé d'attaquer les rebelles basés en RDC, où leur nombre est estimé à quelques milliers.

La Mission de l'ONU en RDC (MONUC), qui dispose de plus de 1000 Casques bleus sur le terrain et s'apprête à renforcer ses effectifs militaires dans l'est du pays, a affirmé hier ne pas avoir vu de militaires rwandais en territoire congolais.

Selon Kigali, les rebelles de l'ethnie hutue, dont certains sont impliqués dans le génocide commis en 1994 au Rwanda, représentent une menace pour la sécurité du Rwanda. Le Rwanda, où le pouvoir est aujourd'hui entre les mains des Tutsis, avait avancé cette raison pour intervenir à deux reprises en RDC, lors des guerres de 1996-97 et de 1998-2003.

Agence France-Presse

Tom Ridge démissionne

Washington — Le ministre de la Sécurité intérieure des États-Unis, Tom Ridge, a annoncé hier sa démission après avoir passé trois ans à coordonner la lutte américaine contre le terrorisme. «*J'ai adressé une lettre de démission au président*» George W. Bush, a déclaré M. Ridge lors d'une conférence de presse. Il a précisé qu'il souhaitait continuer à occuper ses fonctions «*jusqu'au 1^{er} février*», soit peu après le début officiel du deuxième mandat de Bush, à moins que son «*successeur ne soit confirmé par le Sénat plus tôt.*»

Depuis la réélection du président Bush, Tom Ridge était donné partant et son nom vient s'ajouter à la liste des autres démissionnaires, dont le secrétaire d'État, Colin Powell, et le ministre de la Justice, John Ashcroft.

Agé de 59 ans, Tom Ridge a été l'homme-clé de la lutte antiterroriste au sein du gouvernement américain pendant trois ans, ayant inauguré en janvier 2003 le nouveau poste de ministre de la Sécurité intérieure.

Il avait été nommé chef du Bureau de la sécurité intérieure auprès du président Bush juste après les attentats du 11 septembre 2001 qui ont endeuillé New York et Washington.

Pour le grand public, son action a été marquée notamment par l'introduction du code d'alerte terroriste à base de couleurs, affiché dans certains lieux publics comme le métro, et par le renforcement des contrôles dans les aéroports. Sa tâche a aussi consisté à mettre sur pied le nouveau ministère de la Sécurité intérieure (immigration, douanes, garde-côtes, sécurité des transports), chargé de protéger les frontières, coordonner le renseignement sur le terrorisme et encourager la population à se préparer à un éventuel attentat.

Sous son autorité, les États-Unis n'ont pas connu de nouvel attentat. Selon lui, le ministère de la Sécurité intérieure a «*plutôt fait un bon travail.*» «*Il y a eu des changements significatifs qui franchement nous ont permis d'être plus en sécurité et plus efficaces*», a-t-il estimé.

Le successeur de Ridge n'est pas encore connu. Les noms de Frances Townsend, conseillère à la Maison-Blanche pour la sécurité intérieure, et d'Asa Hutchinson, ministre adjoint de la Sécurité intérieure, sont ceux qui circulent le plus.

Marié et père de deux enfants, Ridge a refusé d'indiquer quels sont ses projets. «*J'ai l'intention d'aller voir les matchs de rugby de mon fils*», a-t-il indiqué, précisant qu'il demeurerait à Washington et ne retournerait pas pour l'instant dans sa Pennsylvanie natale, dont il a été le gouverneur pendant sept ans dans les années 1990.

Agence France-Presse

L'opposition ukrainienne accentue ses pressions sur le pouvoir

Le blocus des principaux bâtiments administratifs reprend

Kiev — L'opposition ukrainienne a accentué ses pressions sur le pouvoir hier, rompant les négociations en cours et demandant la formation d'un «*gouvernement populaire*», alors que les médiateurs étrangers étaient attendus à Kiev pour tenter de sortir le pays de la crise.

«*Nous arrêtons les négociations avec le pouvoir [...]. Nous reprenons un blocus total du siège du gouvernement, du Parlement et de l'administration présidentielle*», a annoncé Taras Stetskiy, un député d'opposition, aux dizaines de milliers de manifestants réunis sur la place de l'Indépendance.

«*Ce soir, à 20h ou 21h, le Parlement*

devra se réunir à notre demande», a-t-il ajouté. Pour examiner deux questions: «*La destitution du gouvernement de Viktor Ianoukovitch et celle du procureur général, Hennadi Vassiliev, et la formation d'un gouvernement populaire.*» Mais le Parlement a finalement décidé de ne reprendre sa séance qu'aujourd'hui.

L'opposition, qui pense sentir le vent de la victoire au moment où le soutien donné au candidat du pouvoir, Viktor Ianoukovitch, s'affaiblit, a appelé tous ses partisans à se mobiliser.

Les partisans de la «*révolution orange*» avaient levé hier matin le siège du gouvernement, qu'ils bloquaient depuis vendredi avec notamment des autobus

et des minibus. Ils entendent faire céder le Parlement, dominé par les députés pro-présidentiels, qui a clos sa séance hier sans avoir pu adopter une motion de censure contre le gouvernement de M. Ianoukovitch, faute du soutien des communistes.

Pour tenter de sortir de la crise, une nouvelle médiation étrangère va être tentée. Le haut représentant pour la politique étrangère de l'UE, Javier Solana, le président polonais, Aleksander Kwasniewski, le président lituanien, Valdas Adamkus, et le président de la Douma (chambre basse du Parlement russe), Boris Gryzlov, sont attendus à Kiev pour discuter avec le premier ministre pro-

russe, Viktor Ianoukovitch, vainqueur proclamé du scrutin, son rival, Viktor Iouchchenko, et le président sortant, Leonid Kouchma.

Javier Solana, qui a demandé aux deux parties de poursuivre les négociations, devait arriver dès hier soir dans la capitale ukrainienne, où il doit s'entretenir avec «*toutes les parties concernées*», avant de gagner Moscou, a déclaré le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Bernard Bot, dont le pays assure la présidence de l'Union européenne, estimant «*nécessaire*» la tenue d'une nouvelle élection en Ukraine.

Agence France-Presse

Cuba libère le dissident Raul Rivero

La Havane — Le plus célèbre dissident cubain, Raul Rivero, journaliste, écrivain et poète condamné à 20 ans de prison l'an dernier, a été libéré hier «*pour raison de santé*» au bout de vingt mois de pressions internationales exercées sur le régime du président Fidel Castro.

La nouvelle a été annoncée par son épouse, Blanca Reyes, qui, très émue, a déclaré simplement au téléphone: «*Je voulais vous dire que Raul est à la maison.*» «*Je sors sans colère, sans humeur belliqueuse, avec une attitude plutôt constructive. Je n'ai pas de haine*», a-t-il déclaré peu après à l'AFP, depuis son minuscule appartement situé au centre de La Havane. Sa libération a été décidée «*pour raison de santé*» et lui a été présentée comme une «*permission extrapénale*», une forme de liberté conditionnelle en droit cubain.

Raul Rivero a perdu une trentaine de kilos en prison et souffrait de complications pulmonaires, selon son épouse, qui a mené un combat infatigable en faveur de sa libération, à la tête des «*dames en blanc*», les épouses de dissidents, et lui a rendu visite tous les trois mois.

Agé de 59 ans, Raul Rivero avait été arrêté le 20 mars 2003 avec 74 autres opposants, accusés d'être des «*mercenaires*» au service des États-Unis, à l'occasion de la vague de répression la plus sévère menée depuis de nombreuses années par le régime castriste. Il avait été condamné, le 7 avril suivant, à 20 ans de prison après un procès sommaire, au cours duquel il fut accusé, entre autres, de «*fréquenter des éléments antisociaux*», de «*manifestation des opinions grossières à l'encontre du processus révolutionnaire*», de «*désobéir aux avertissements officiels*» et de se montrer «*irrespectueux des normes de vie sociale*». La perpétuité avait été demandée à son encontre.

Les peines prononcées contre les 75 opposants (de 6 à 28 ans de prison) avaient soulevé un tollé dans le



RAFAEL PEREZ REUTERS

Rivero a retrouvé hier son épouse et sa fille.

monde entier et incité l'Union européenne à imposer des sanctions à Cuba.

Poète, écrivain et journaliste, d'abord partisan enthousiaste du régime de Fidel Castro, passé ensuite à la dissidence, selon la trajectoire de la plupart des opposants, Raul Rivero était directeur de l'agence de presse indépendante CubaPress et vice-président de la Société interaméricaine de presse. Depuis sa prison, il a continué à écrire des poèmes «*d'amour et de désamour*» et préparé deux prochains livres.

L'UNESCO lui a décerné en avril le Prix mondial de la liberté d'expression 2004, soulignant que, «*au fil des années, Raul Rivero a chèrement payé son engagement.*»

Agence France-Presse

GUANTANAMO

Le CICR aurait vu des techniques «équivalentes à la torture», selon le NYT

Washington — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) accuse l'armée américaine d'utiliser des techniques «*équivalentes à la torture*» contre les détenus de la base navale de Guantánamo Bay, rapportait hier le New York Times.

Selon le quotidien, une équipe du CICR qui a visité la prison en juin a fait état de contraintes psychologiques et parfois physiques à l'encontre des prisonniers. Le New York Times dit avoir récemment pris connaissance d'une note qui reprend en détail le rapport de la Croix-Rouge en énumérant les principales conclusions.

Béatrice Megevand-Roggo, déléguée générale du CICR pour l'Europe et les Amériques, a refusé de s'exprimer sur le rapport fourni aux autorités américaines. Le CICR s'est entendu avec le gouvernement américain pour garder secrètes ses informations sur Guantánamo.

Le New York Times rapporte que les délégués du CICR qui se sont rendus à Guantánamo ont découvert un système destiné à briser la volonté des détenus «*par le biais d'actes humiliants, de l'isolement, de tempéra-*

tures extrêmes et de l'obligation parfois faite de tenir des positions forcées.» «*La mise en place d'un tel système, dont le but avoué est d'obtenir des renseignements, ne peut être considéré autrement que comme un système de traitements cruels, inhabituels et dégradants, comme une forme de torture*», peut-on lire selon Times dans le rapport.

Plus d'un demi-millier de prisonniers sont retenus sur cette base américaine située à Cuba. La plupart ont été capturés en Afghanistan ou sur les autres théâtres de la guerre américaine «*contre le terrorisme*». Selon le Times, le gouvernement et les responsables militaires américains ont reçu le rapport mais en ont rejeté les conclusions.

Interrogé par le journal au sujet du rapport, un porte-parole du Pentagone a répondu: «*Les États-Unis procèdent à des opérations de détention sans risques, humaines et professionnelles à Guantánamo, lesquelles fournissent des renseignements de valeur pour la guerre contre le terrorisme.*»

Reuters

Grève générale en Italie

Rome — Administrations, usines et transports se sont arrêtés pendant plusieurs heures hier en Italie, à l'occasion d'une grève générale menée contre la politique sociale du gouvernement Berlusconi, à l'appel des trois principaux syndicats du pays.

Des manifestations se sont déroulées dans environ 80 villes, dont Rome, Milan, Turin et Venise, et ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de protestataires

bravant la pluie. Ils étaient 100 000 à Milan, selon les syndicats, et quelque 40 000 à Venise.

«*Gouvernement, voleurs*», ont notamment scandé les manifestants, dénonçant les baisses d'impôt décidées par le président du Conseil, Silvio Berlusconi, qui profiteront aux plus riches, selon les syndicats.

Associated Press

Sharon risque d'être défait à la Knesset

Jérusalem — L'avenir du gouvernement israélien d'Ariel Sharon paraissait hier des plus incertains, à la veille d'un vote crucial sur le budget de 2005, qui est susceptible d'entraîner l'implosion de la coalition et des élections anticipées.

Yossef Lapid, le chef du Shinouï, deuxième parti de la coalition (14 députés sur 120), a annoncé que sa formation voterait contre la loi de finances examinée en première lecture aujourd'hui. M. Sharon a pour sa part prévenu qu'il limogerait tous les ministres qui s'opposeraient à ce projet de budget.

Le Shinouï, un parti centriste laïque, entend ainsi protester contre la décision de M. Sharon d'accorder 66 millions de dollars de subventions publiques aux établissements scolaires du parti Judaïsme unifié de la Torah (cinq députés), en échange du soutien de ce parti ultra-orthodoxe. M. Sharon espère que cette crise lui permettra de faire entrer le Parti travailliste, la principale formation d'opposition de gauche, dans une coalition et de mener à bien son projet d'évacuation de la bande de Gaza, qui doit s'achever en 2005, ont souligné les commentateurs.

Le premier ministre a affiché son intention d'aller jusqu'au bout de l'épreuve de force avec le Shinouï. «*Si nous sommes obligés d'aller de nouveau à des élections, pour la troisième fois en trois ans et demi, nous le ferons, bien que cela soit totalement superflu*», a affirmé lundi M. Sharon lors d'une réunion tenue avec des banquiers. «*J'ai dit que des élections [anticipées] maintenant constituent un grave danger d'un point de vue économique et politique. Une autre option serait d'élargir la coalition et je déploierai tous les efforts pour y parvenir*», a ajouté M. Sharon, selon la présidence du conseil.

La manœuvre envisagée par M. Sharon est toutefois risquée, alors que la plus grande confusion règne au Parti travailliste, très divisé sur l'entrée dans un cabinet dirigé par M. Sharon et déchiré par une querelle de chefs. M. Sharon, pressé par le temps, n'a toutefois pas le choix. Sa situation devient de plus en plus précaire. Selon la législation israélienne, le budget doit être voté avant le 31 décembre, après trois lectures.

Agence France-Presse

101 propositions pour une profonde réforme de l'ONU

New York — Les Nations unies ont dévoilé hier un ensemble de propositions, 101 au total, visant à la réforme la plus profonde de l'organisation depuis sa création, en 1945, y compris un élargissement du Conseil de sécurité à 24 membres. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui avait chargé un comité des sages international d'étudier une réforme de l'ONU pour lui permettre de mieux faire face aux «*dangers, aux défis et au changement*» du nouveau millénaire, a déclaré que le rapport du comité constitue «*un large cadre*» pour une nouvelle «*sécurité collective*».

M. Annan compte s'appuyer sur ce rapport pour soumettre des propositions de réforme de l'ONU que l'Assemblée générale pourrait adopter en septembre 2005, pour le 60^e anniversaire de l'organisation. Le rapport recommande notamment un Conseil de sécurité à 24 membres, au lieu de 15 aujourd'hui, avec deux modèles possibles de répartition des sièges et un statu quo sur le droit de veto, qui resterait le privilège des cinq membres permanents actuels (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie).

Agence France-Presse

CONCOURS

Changez d'airs

et passez le Jour de l'An au Metropolitan Opera de New York!

Jusqu'au 11 décembre, écoutez Espace musique et courez la chance d'assister à l'opéra *Rodellinda* à New York le 1^{er} janvier 2005.

Pour participer, répondez à la question posée en semaine à 7h15 et 8h45 durant l'émission classique et le samedi à 13h et 17h55 pendant l'opéra.

LE DEVOIR

AIR CANADA



ESPACE MUSIQUE

100,7 FM

Postez ce bulletin de participation avant le 13 décembre 2004 (cachet de la poste faisant foi) :

Concours Espace musique, C.P. 11424, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 5V1

Date à laquelle la question a été posée en ondes :

Réponse :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. domicile : () Tél. travail : ()

Courriel :

Concours réservé aux 18 ans et plus. Fac-similés non acceptés. Le prix consiste en un voyage à New York pour deux personnes du 31 décembre 2004 au 2 janvier 2005, incluant deux billets d'avion Montréal-New York aller-retour sur Air Canada, l'hôtel en occupation double, deux places pour la représentation de *Rodellinda* le 1^{er} janvier à 13 h et 300 \$ d'argent de poche. Valeur totale : environ 2500 \$. Aucun équivalent en argent. Règlements complets à Radio-Canada et sur www.radio-canada.ca/radio.

Je suis intéressé(e) à recevoir de la documentation de Radio-Canada.

ÉDITORIAL

Échange
de bons vœux

C'est dans un climat chaleureux que s'est déroulée la rencontre officielle entre le président des États-Unis, George W. Bush, et le premier ministre canadien, Paul Martin, hier, à Ottawa. Elle aura au moins eu ça de bon, car, pour ce qui est des litiges commerciaux qui séparent les deux pays, la discussion n'aura pas permis d'accélérer l'annonce d'un règlement.

Il ne fait aucun doute que la majorité des Canadiens sont loin de partager certaines des valeurs et des décisions politiques américaines, il faut tout de même reconnaître que notre mode de vie est intimement lié au leur. Aussi, on ne peut que se réjouir de ce que le président du pays le plus puissant de la planète, notre voisin immédiat, par surcroît, ne nous cherche pas noise malgré des désaccords profonds sur des sujets aussi importants que la guerre en Irak.

Evidemment, d'autres motifs plus stratégiques expliquent l'approche amicale adoptée par le président Bush auprès du premier ministre canadien. Les Américains ont beau être puissants et leur président plus enclin à l'unilatéralisme qu'au multilatéralisme, ils ne peuvent pas poursuivre indéfiniment une politique d'isolement dans un monde aussi complexe dont ils tiennent à rester le gendarme pour protéger leurs intérêts. En réchauffant des rapports qui s'étaient atténués avec le gouvernement canadien, le gouvernement américain s'assure d'une écoute attentive de la part du premier ministre d'un pays allié dont l'influence n'est pas négligeable sur l'échiquier international. Qu'un président américain ne soit même pas capable de rallier un voisin dont l'économie dépend aussi intimement de la sienne, voilà qui ne peut que nuire à la reconstruction d'une alliance occidentale.

Il fallait donc corriger cette anomalie et profiter de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau premier ministre canadien qui soit plus ouvert que son prédécesseur à un rapprochement. D'autant que Paul Martin a lui-même besoin des faveurs de son homologue pour résoudre certains litiges commerciaux qui sont susceptibles de nuire considérablement à sa prochaine réélection. Paul Martin marche sur des œufs dans tous les dossiers communs avec les États-Unis.

Malheureusement, la bonhomie manifestée hier par le président américain n'était porteuse d'aucune bonne nouvelle digne de ce nom pour M. Martin. On s'attendait au moins à ce que M. Bush annonce la réouverture des frontières pour le bœuf canadien. Or M. Bush s'est tout au plus engagé à ce que la bureaucratie américaine accélère le pas pour régler le problème. Dans le cas du bois d'œuvre, M. Martin a eu beau exprimer sa frustration, peine perdue: il faudra attendre encore des mois avant que le bœuf canadien ne reprenne le chemin des boucheries américaines, et ce, malgré les multiples décisions rendues par les instances d'arbitrage de l'ALENA et de l'OMC. MM. Martin et Bush se sont entendus pour revoir ces mécanismes, mais là encore nous sommes bien loin de la coupe aux lèvres.

Peut-on quand même estimer qu'une rencontre officielle avec le président des États-Unis est un succès lorsque seuls des bons vœux sont échangés? Dans l'affirmative, inscrivons le passage de M. Bush à Ottawa dans le grand livre de la petite histoire, mais sans plus.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

L'inflation sélective

Le Barreau du Québec a eu la meilleure formule face à l'actuelle réforme de l'aide sociale. «L'État, a fait valoir l'organisme en commission parlementaire, n'a pas à se préoccuper d'être charitable. Il a cependant le devoir d'être juste. C'est pourquoi il importe qu'il reconnaisse clairement le droit du citoyen à l'assistance lorsque celui-ci est dans le besoin, quelle que soit la cause immédiate ou éloignée de ce besoin.»

Or, en maintenant sa décision de ne pas indexer les prestations des assistés sociaux aptes au travail pour qu'elles soient au même niveau que celles versées aux personnes qui ont des contraintes à l'emploi, le gouvernement libéral bafoue ce principe. Ainsi, si les «non-aptés» ont droit à une hausse de 1,3 % en 2005, les autres devront se contenter de la moitié. Comme si l'inflation était devenue sélective!

Claude Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, a finassé sur le sujet hier, lorsqu'il présentait ses modifications au projet de loi 57 qui crée la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (on n'en finit plus de rebaptiser l'aide sociale au Québec!). Les primes d'incitation au travail, disait-il, vont compenser cette demi-indexation. Et il a précisé que l'indexation complète n'était pas écartée... dès que le gouvernement aura une marge de manœuvre.

La politique-fiction n'ayant aucun intérêt, seul le scénario de demi-indexation mérite notre attention. Il comporte plusieurs lacunes. D'une part, il fait fi de l'écart important — 250 \$ par mois — qui existe déjà entre les montants reçus selon que l'on est apte à l'emploi ou pas. Il n'y a aucune raison d'élargir cette différence, dont on peut même se demander si elle est justifiée.

D'autre part, le ministre confond le concept de couverture des besoins essentiels, ce qu'est l'aide sociale, et les incitatifs qui — le mot le dit — ajoutent au traitement de base. En amalgamant les deux, il procède de façon détournée à une diminution réelle de l'aide sociale, le tout sur une base bien plus idéologique que financière: il ne lui en coûterait que 14 millions supplémentaires pour procéder à une indexation complète pour tous en 2005.

Le gouvernement libéral rétorque par une parade: sous le Parti québécois, les prestations n'ont pas été indexées pendant quatre ans. Cette fois, un mécanisme d'indexation annuelle, le même que pour le régime d'imposition des particuliers, est prévu via le plan de lutte à la pauvreté.

Laissons au PQ ses bêtises et soulignons qu'il aurait été plus intéressant de prévoir l'indexation dans la loi sur l'aide sociale (comme cela se fait pour le régime des rentes) plutôt que dans un plan d'action prévu pour durer 10 ans. L'aide sociale lui survivra: autant y concentrer tout ce qui touche le sujet.

Faites-moi confiance, rétorquait hier le ministre Béchar face aux objections. Et pourquoi donc? Voilà un gouvernement qui fait financer ses nouvelles primes à l'emploi par les assistés sociaux eux-mêmes — grâce à sa demi-indexation et aux nouvelles restrictions imposées aux prestataires — de la même manière qu'en éducation, où ce sont les étudiants pauvres qui, en raison de la transformation des bourses en prêts, assument les 103 millions supplémentaires nécessaires au système. Les libéraux ont une drôle de conception de la justice sociale: normale que la méfiance règne.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Développement durable,
avez-vous dit?

Les adversaires du gouvernement Charest ont raison de douter du virage vert qui a été annoncé par le Parti libéral lors du discours de clôture de son 29^e congrès, tenu à Montréal. Plusieurs gestes faits par le gouvernement libéral ont plutôt donné l'impression qu'il ne se soucie guère de cet objectif.

L'annulation récente du projet de construction de la centrale au gaz du Suroît ne doit pas être considérée comme un geste qui prouve la bonne foi du gouvernement de Jean Charest. Cette volte-face n'est que le résultat d'une formidable mobilisation citoyenne qui a fait reculer Québec, déjà au plus mal au chapitre du taux de satisfaction.

Renoncer au tracé sud du prolongement de l'autoroute 30 serait cependant une résolution nettement plus méritoire. L'itinéraire initial, soit le long de l'actuelle route 132, doit être retenu. Les terrains qui longent cet axe routier ont été achetés par le gouvernement du Québec il y a près de 30 ans en prévision de l'aménagement d'une voie rapide! Comme le Québec compte seulement environ 2 % de bonnes terres agricoles, la récente décision du gouvernement libéral d'ignorer le plan d'aménagement de départ soulève l'indignation. Il ne fait aucun doute que le passage de l'autoroute 30 à travers champs encouragera un étalement urbain déjà hors de contrôle. Jean Charest doit donc immédiatement mettre un frein à ce projet saugrenu qui mine la crédibilité de sa «nouvelle priorité». Refuser de faire marche arrière dans ce dossier prouvera aux Québécois que son «plan vert» relève effectivement de l'improvisation.

Patrice Boileau
Carignan, le 22 novembre 2004

Passages gratuits

Je suis un chauffeur d'autobus à la Société de transport de Montréal (STM) depuis 27 ans. J'achète trois passes par mois pour ma famille et, en deux ans, leur prix a été augmenté quatre fois.

En tant que chauffeur d'autobus, un de mes devoirs consiste à vérifier les correspondances des passagers. Chaque jour de l'année, je constate que de 25 à 30 passagers ne paient pas leur passage à bord de l'autobus que je conduis. Lorsque je vérifie la correspondance, ce n'est jamais facile: on m'a craché dessus, menacé de mort, on a tiré sur moi à l'aide d'une arme à plomb, on m'a insulté, lancé des tomates et arrosé avec des liquides. On peut comprendre pourquoi plusieurs d'entre nous, chauffeurs, ne vérifions pas les correspondances.

Parfois, lorsque certains passagers contestent la vérification, ils font un rapport et la STM nous convoque. Nous sommes payés 45,02 \$ pour chaque convocation et la plupart de celles-ci ne sont pas justifiées. La STM a un rôle à jouer dans cette situation mais a tendance à l'ignorer.

Le 1^{er} janvier prochain, la population de Montréal sera tout à coup très éduquée parce qu'une bonne partie d'entre elle achètera des passes d'étudiant alors qu'elle n'a jamais vu l'intérieur d'une classe. Chaque jour, je vois des gens qui ont plus de 25 ans et qui possèdent des passes d'étudiant. [...] Et si je ne fais pas attention, on va encore me convoquer et je gagnerai 45,02 \$ une fois de plus. [...]

La STM transporte 1,3 million de personnes par jour: si une personne par voyage ne paie pas, la perte est de 1 950 000 \$ par jour. Si on calcule ceci sur 365 jours, la perte est de 711 750 000 \$. [...]

Ron Fitzsimmons
Montréal, le 30 novembre 2004

Des propos étrangers
à l'esprit de l'écrit

Notre chroniqueur de poésie Thierry Bissonnette, réputé pour sa prose cinglante et ses jugements préemptifs, a donc disséqué pour vos lecteurs le livre *Au seuil de l'insupportable*, du poète Jean Royer. Que voilà un texte vigoureux, tout à son humeur mais toutefois un peu sourd à d'autres perspectives.

L'exercice critique est délicat, bien sûr. Mais un auteur sait tout de même qu'il engage sa responsabilité sur la place publique en publiant son avis, sans quoi la liberté n'a plus de sens et il se borne à un exercice du dimanche s'il ne le sait pas.

Peut-on prétendre, sans ridicule, de l'inutilité d'un document? Voilà un avis qui discrédite assez la démarche, à mon sens. Certes, le critique peut s'exprimer, là n'est pas mon propos, encore que l'on souhaiterait une lecture moins affectée, une écoute plus fondée.

Dependant, la direction a manqué de jugement, et même manqué à l'éthique, en publiant cette photo de Jean Royer qui apparaît en accompagnement dudit article. Vous me permettez de vous exprimer mon indignation devant ce traitement fait à la personne. Cela ne correspond pas, me semble-t-il, à la réputation de votre journal.

Quant à l'article de votre journaliste, rien n'est plus étranger à l'esprit du poème que ses propos. Mais le poème ne cherche pas à convaincre. C'est une présence au monde, dans la pluralité des langages possibles. Cela, depuis Héraclite, au moins. N'en déplaise...

Paul Bélanger
Directeur littéraire au Noroît
Montréal, le 30 novembre 2004

LIBRE OPINION

La solitude d'un critique de fond

ÉLIE CASTIEL
GÉRARD GRUGEAU

Respectivement président et administrateur
de l'Association québécoise des critiques
de cinéma

Après la maison de distribution Alliance Atlantis Vivafilm (conflit apparemment réglé à l'amiable il y a quelques semaines), c'est au tour d'un autre géant de la distribution québécoise, Christal Films, de bloquer l'accès des projections de presse à Denis Côté, chef de pupitre de la section cinéma de l'hebdomadaire *Ici* et vice-président de l'Association québécoise des critiques de cinéma (AQCC).

À l'instar d'*Ici* et de plusieurs professionnels du milieu, l'AQCC s'insurge avec véhémence contre de telles pratiques disciplinaires qui n'ont pour but que de censurer la liberté d'expression et de mettre au pas la pensée critique.

Les quotidiens *La Presse* et *Le Devoir* ont réagi en faveur de Denis Côté, ce qui réjouit l'AQCC, organisme sans but lucratif fondé en 1973 par des passionnés de cinéma qui voulaient redonner au métier de critique ses lettres de noblesse. Un des mandats de l'association est également de défendre les intérêts de ses membres et de faire en sorte que ceux-ci exercent leur profession dans des conditions satisfaisantes et sans aucune forme de censure. En 1973, le climat était sans doute plus favorable, peut-être parce que la cinéphilie avait alors un rapport plus harmonieux avec le milieu du cinéma.

Autres temps, autres mœurs. Dans le contexte que l'on connaît actuellement, les liens presque incestueux qui existent entre une partie de la critique et l'industrie du cinéma ne paraissent viser qu'une chose: l'accumulation des recettes aux guichets. Autrement dit, certains professionnels semblent accepter aujourd'hui — consciemment ou inconsciemment — de renoncer à l'exercice de leur pratique critique pour se

retrouver relégués au rang de simples agents promotionnels.

Dans les pages cinéma de l'édition d'*Ici* du 11 novembre dernier, Côté critiquait le film *Nouvel-France*, de Jean Beaudin, en des termes peu reluisants. Sous le titre pour le moins évocateur de «Ciné-désastre», l'article blâmait fortement les producteurs, eux aussi responsables selon Côté de ce qu'il considère comme un fiasco. Fiasco d'ailleurs souligné par plusieurs journalistes.

Certains peuvent trouver les propos émis par Denis Côté impulsifs, voire extrêmes, mais force est de constater que, dans leur fermeté, ils témoignent d'une pensée personnelle et réfléchie, et surtout d'un regard analytique qui évacue toute servilité promotionnelle. Notons en outre que dans le même numéro de l'hebdomadaire, Côté ne tarit pas d'éloges devant le talent d'une des vedettes féminines du film, qui se retrouve de surcroît en page couverture.

Banni à vie

Réaction de Christal Films: jeudi dernier, Denis Côté se fait refuser l'accès à la projection de presse d'un film lancé par cette maison de distribution et de production. On annonce alors au critique indésirable qu'il est désormais «banni à vie» mais que ce bannissement ne vaut pas pour les autres journalistes d'*Ici*.

Président de Christal Films, Christian Larouche trouve inacceptables et gratuites les affirmations de Denis Côté, de même que ses remarques sur sa compagnie et ses employés. De plus, toujours selon les dires de M. Larouche, la critique n'aurait pas respecté l'embargo imposé par le distributeur. Après vérification, nous pouvons confirmer que Denis Côté n'était absolument pas au courant de cette exigence.

Dans une certaine mesure, le problème n'est pas là. Ce qui importe véritablement dans cette affaire, c'est le droit que doivent avoir les critiques d'exercer leur métier en toute liberté.

Déjà, en 1995, l'AQCC avait dû intervenir dans les journaux pour dénoncer certaines pratiques de distributeurs et autres «commerçants du cinéma». Ceux-ci se vantaient alors d'avoir établi des listes noires «informelles» visant à interdire l'accès aux projections de presse aux critiques insuffisamment dociles.

Autocensure

Aujourd'hui, avec la dérive d'une industrie cinématographique de plus en plus soumise aux lois du marché et avec la convergence des médias qui tentent souvent d'imposer leurs stratégies de marketing en prenant la critique en otage, la situation ne fait que s'aggraver. Nous assistons à un phénomène pernicieux de complaisance qui tend à gagner toute notre profession. Peu de journalistes osent se mouiller par peur de la controverse. L'autocensure règne.

Avec ses écrits souvent intempestifs, sa plume alerte, drôle et parfois provocatrice, Denis Côté se démarque de la plupart de ses collègues par son tempérament politiquement incorrect. Ses prises de position tranchées, que certains associent à de véritables entreprises de démolition, ne devraient-elles pas plutôt être vues par le milieu comme une certaine exigence intellectuelle face à un art qui mérite, aujourd'hui plus que jamais, d'être défendu par tous ceux qui ont choisi de l'aimer avec passion?

À une époque où le consensus mou est devenu le mot d'ordre général, la critique mal aimée doit redonner un nouvel élan, un nouveau souffle à cette pratique intellectuelle solitaire et parfois difficile à assumer face aux pressions constantes de la machine promotionnelle. Une chose est sûre: nous ne sommes pas là pour servir les intérêts des distributeurs et des producteurs mais pour accompagner les artistes et leurs œuvres auprès du public. Dans toute cette histoire, que nous espérons définitivement réglée, Denis Côté demande tout simplement le droit à la parole.

IDÉES

Le bras de fer autour du programme nucléaire iranien

L'Iran joue-t-il avec le feu nucléaire?

L'accord conclu en novembre avec l'Union européenne ne satisfait pas les États-Unis

MAXIME BEAUPRÉ

L'auteur termine une maîtrise en science politique à l'université McGill et est membre du Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale (GERSI).

Les signes ne trompent pas: une délicate partie de bras de fer se joue entre l'Iran et les États-Unis au sujet du programme nucléaire iranien. L'Iran est accusé de vouloir se doter de l'arme atomique et certaines personnes à Washington se demandent si le régime des mollahs n'est pas la prochaine cible après ceux des talibans et de Saddam Hussein.

Dans ce jeu, l'Iran a gagné du temps en concluant avec les Européens une entente visant à suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium, puis à tergiverser avec ses prétentions scientifiques avant de faire marche arrière au cours du week-end dernier. Est-ce à dire que la poussière est retombée et que l'Iran a évité la guerre avec les États-Unis? Rien n'est moins certain.

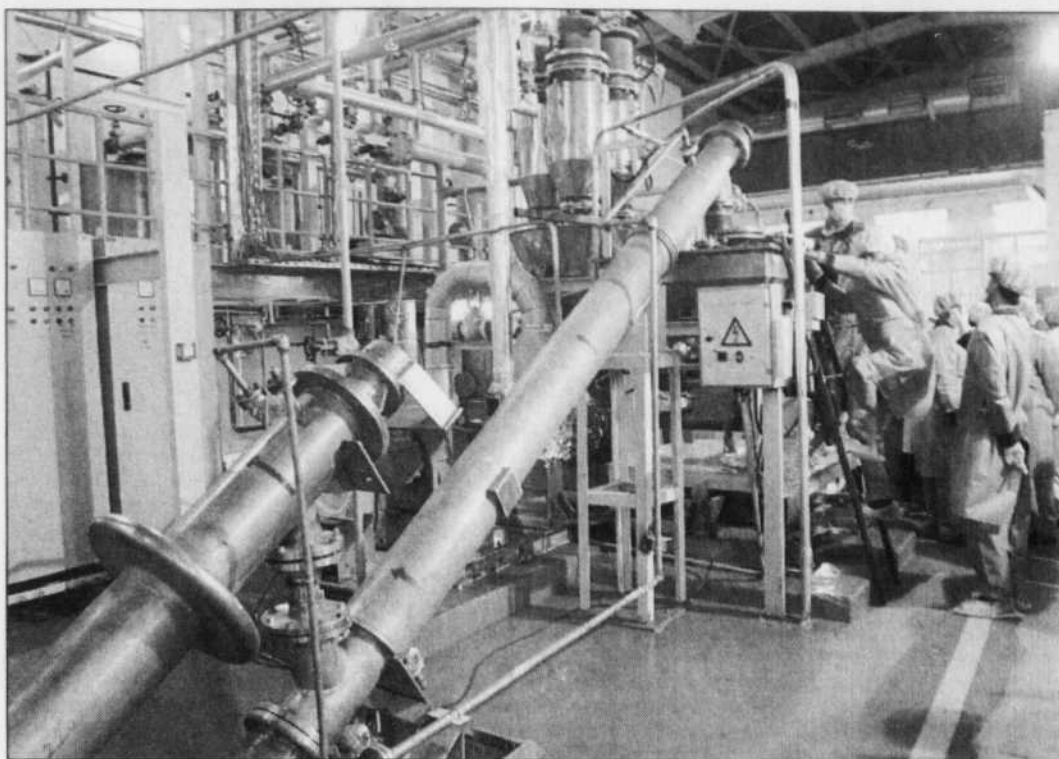
Le dossier iranien a passé avec succès l'examen de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Si l'AIEA avait constaté des violations au Traité de non-prolifération nucléaire dont elle est la gardienne, alors elle aurait pu réitérer le tout au Conseil de sécurité de l'ONU avec, à la clé, des sanctions contre le régime iranien.

Les États-Unis, tout comme la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, soupçonnent l'Iran de mener clandestinement un programme nucléaire à usage militaire. Washington voulait voir cette question transférée au Conseil de sécurité le plus rapidement possible, mais la Chine s'y refuse alors que l'Europe préfère une solution négociée. L'accord conclu en novembre entre l'Union européenne et l'Iran, préalable à la récente décision de l'AIEA, a bien constitué une première manche remportée par l'approche conciliatrice prônée par les Européens, mais ce n'est en rien la fin de l'histoire.

L'Iran soupçonné

En tant que signataire du Traité de non-prolifération nucléaire, l'Iran a renoncé à se doter d'armes atomiques en échange d'un accès facilité à la technologie de l'énergie nucléaire. Téhéran défend son droit «inaliénable» de produire son propre combustible nucléaire, revendication réitérée dans l'accord avec l'UE, et soutient que son programme n'a que des visées énergétiques pacifiques.

Pourtant, exception faite de cette récente déclaration de bonne foi, les indices recensés depuis quelque temps sont pour le moins troublants.



Téhéran soutient que son programme nucléaire n'a que des visées énergétiques pacifiques. Sur la photo, des employés s'affairaient à l'usine nucléaire d'Isfahan, au sud de Téhéran.

L'AIEA a entamé en 2002 des procédures extraordinaires lorsqu'il s'est avéré que l'Iran construisait en catimini des installations de recherche nucléaire à Natanz. C'est grâce à des fuites orchestrées par une organisation dissidente en Iran que la communauté internationale a pris connaissance de ce développement et non par les mécanismes institutionnalisés de vérification.

La même organisation clandestine est récemment revenue à la charge avec d'autres révélations qui ont mis Téhéran sur la sellette. Ce qu'on reprochait à l'Iran en 2002 ne constituait pourtant pas une violation formelle du traité car celui-ci n'exige la déclaration de ce type de site que six mois avant d'y introduire des matériaux fissiles. Les dirigeants iraniens n'ont ensuite collaboré que partiellement avec les inspecteurs internationaux, fournissant des déclarations incomplètes, refusant l'accès à certains sites et entretenant ainsi les doutes sur leurs intentions. En somme, le même type de revirements auxquels nous assistons depuis quelque temps.

Le directeur de l'AIEA, Mohamed el-Baradei, a réitéré dans un rapport sur le programme nucléaire

iranien publié au lendemain de l'accord entre l'Europe et l'Iran qu'aucune preuve d'un programme nucléaire à vocation militaire n'a été décelée, ajoutant du même souffle qu'il ne peut affirmer avec certitude qu'un tel programme n'existe pas.

La position de l'Iran demeure délicate. Des considérations d'ordre stratégique mais aussi de politique intérieure poussent le régime iranien à se doter d'une capacité de production autonome de combustible nucléaire pour son programme civil. En effet, Téhéran craint que la Russie, qui fournit l'essentiel du combustible nécessaire à ses centrales nucléaires, cède à des pressions américaines et coupe ses approvisionnements dans un éventuel exercice de diplomatie coercitive.

Cette dépendance envers l'extérieur explique en partie les récentes manifestations d'étudiants de même que le vote unanime du Parlement en faveur de l'enrichissement local de l'uranium et de l'indépendance énergétique de l'Iran. Cette autonomie inquiète Européens et Américains parce qu'elle rendrait plus difficile la surveillance des stocks de matériaux fissiles iraniens et encore plus leur utilisation.

Les États-Unis ont réagi avec tiédeur à l'accord arraché par l'UE et se sont résignés plutôt que ralliés à la décision de l'AIEA. Il faut dire que, mis à part le cas équivoque de la Libye, leur bilan pour rassurer et ainsi dissuader les puissances susceptibles de développer un arsenal nucléaire n'est pas très reluisant.

Estimant que la stratégie de la carotte n'est ni crédible ni sécuritaire, l'administration Bush lui préfère une approche misant sur l'usage ou la menace d'user du bâton pour endiguer la prolifération. La rhétorique de l'«axe du mal», la doctrine de la guerre préventive, le discours sur le changement de régime des États jugés voyous, une posture nucléaire évoquant la possibilité d'utiliser des armes nucléaires contre des États non nucléaires, un bouclier antimissile ayant pour but de préserver les capacités d'intervention extérieure des États-Unis et une absence de volonté affichée de respecter l'article 6 du Traité de non-prolifération nucléaire et d'éliminer à (long) terme les stocks d'armements stratégiques sont autant de facteurs qui minent le régime international de non-prolifération et amènent de l'eau au moulin des partisans de la nucléarisation.

Une guerre avec l'Iran?

Le dialogue pour l'instant fructueux avec l'Union européenne ne modifie pas pour autant l'environnement stratégique auquel l'Iran fait face. Les États-Unis préfèrent des solutions draconiennes au problème de la prolifération nucléaire plutôt que la voie multilatéraliste qui consisterait à améliorer le Traité de non-prolifération nucléaire. Juste aux frontières iraniennes, les Américains maintiennent 140 000 soldats en Irak et plusieurs milliers d'autres dans la région. Ils peuvent aussi compter sur Israël, qui a démontré en 1981 que son aviation pouvait détruire rapidement les installations nucléaires irakiennes, bien que la structure du programme nucléaire iranien complique une opération Osirak prise de vue.

La situation actuelle est très volatile. Il est donc crucial pour Washington de faire preuve de discernement et de tact dans la gestion de son influence dans la région puisque, si les dés ne sont pas jetés, un dérapage est hautement concevable. Les États-Unis doivent mettre en veilleuse leur politique étrangère basée sur la personification du mal, la démonstration de gouvernements jugés hostiles et la décontextualisation de leurs revendications car celle-ci contribue à pousser ces régimes à franchir le pas décisif vers l'acquisition d'armes nucléaires.

Compte tenu du fait que la nouvelle secrétaire d'État, Condoleezza Rice, a sérieusement soutenu en commission sénatoriale que les États-Unis auraient dû désarmer l'Union soviétique pendant qu'ils en avaient la chance, à la fin des années 40, il ne faudrait pas trop s'étonner si les États-Unis, avec l'aide d'Israël, tentaient une attaque directe contre l'Iran.

Réplique de Benoît Dutrizac et André St-Pierre

Manon et Dignitas, le début d'un débat de société

BENOÎT DUTRIZAC

Journaliste

ANDRÉ ST-PIERRE

Réalisateur

Auteurs du documentaire Manon sur le suicide assisté

Réponse à Stéphanie Cartier, auteure du texte «Dignitas n'est pas un modèle à suivre»

Chère Mme Cartier, D'abord, nous accueillons votre lettre publiée dans *Le Devoir* du 24 novembre 2004. Les questions que vous y soulevez annoncent un début de débat de société. Tant mieux. Nous essaierons donc de répondre à vos questions au mieux de notre connaissance.

Vous dites avoir été voisine de Dignitas. Bien, que savez-vous de ses activités? Nous sommes intéressés à en savoir plus. Voici les quelques questions que vous posez et les affirmations que vous faites.

■ **Dignitas est-il un modèle que vous proposez à la société québécoise?**

Dignitas est un organisme non gouvernemental. Ce service devrait être assuré par des professionnels de la santé reconnus par le gouvernement. Nul doute à ce sujet. D'où l'urgence d'un débat et de prises de position des gens au pouvoir. De toute évidence, ses membres ne rendent pas ce service pour faire fortune puisqu'ils n'ont demandé que 150 \$ à Manon.

Pour ce qui est du manque de disponibilité des porte-parole de l'organisme envers les médias, qui vous paraît si suspect, même à nous qui les avons rencontrés, ils ont refusé de répondre à nos questions. Leur réponse: «Nous avons des familles. Tous nos temps libres y passent. Nous sommes débordés par la souffrance.» Donc, si Dignitas est si débordé, c'est peut-être parce que les pays sans courage ni honneur laissent leurs citoyens s'exiler pour prendre leur fin de vie en main. D'ailleurs, si nous avions vu un manque de respect envers Manon, une occasion d'exploiter Manon ou une tentative de forcer Manon à se suicider, nous aurions pour le moins cessé de documenter sa démarche.

■ **La clientèle de Dignitas serait formée à 80 % d'étrangers, y compris des Canadiens.**

À ce que nous en savons, Manon Brunelle est la première Canadienne à utiliser les services de Dignitas. Et si, justement, autant d'étrangers font appel à ses services, il me semble qu'il est temps d'aborder la question ici même au Canada.



Manon Brunelle

■ **Dignitas est une organisation non gouvernementale qui n'a de comptes à rendre à personne.**

Dignitas doit rendre des comptes aux familles et aux proches des gens qui décident de mettre fin à leurs jours. Il nous semble que c'est ce qui est important. Il est important de souligner que la police suisse nous a interrogés après que le décès de Manon Brunelle a été prononcé. Il ne faut pas laisser croire qu'un suicide assisté se déroule dans l'allégresse ou dans l'indifférence.

■ **M. Minelli, fondateur de Dignitas, clame haut et fort qu'il n'hésite pas à offrir la mort aux personnes souffrant uniquement de dépression.**

Dès notre arrivée à l'aéroport, un médecin envoyé par Dignitas a accueilli Manon Brunelle et l'a ensuite rencontrée à sa chambre d'hôtel pendant deux heures. À un point tel que Manon nous a dit par la suite qu'elle en avait assez de se faire interroger sur son état mental et physique. Donc, non, les gens de Dignitas n'ont pas vidé le cocktail mortel de force dans la gorge de Manon.

Que les journalistes canadiens et québécois se penchent sur la question. Dans le cadre du documentaire, nous ne pouvions évidemment pas cou-

vrir tous les aspects du suicide assisté. Nous avons consulté les proches de Manon et jamais nous n'avions accepté de documenter sa démarche si nous avions senti qu'elle n'était pas saine d'esprit. Faut-il bourrer les personnes comme Manon de Prozac pour alléger leurs souffrances et notre conscience collective?

■ **La presse relate que...**

D'accord, examinons les procédures de Dignitas. Jamais notre documentaire n'a servi à soutenir Dignitas ou à en faire la promotion. Du coup, pouvons-nous demander au Collège des médecins de se prononcer sur la question? Devrions-nous organiser un voyage de golf, un congrès de ski ou des vacances payées par les compagnies pharmaceutiques pour que les médecins aient l'obligeance de dire quelle est leur position?

Nous avons interviewé le conseiller municipal de Zurich responsable de la santé, Robert Neukomm, qui n'a dénoté aucune augmentation du taux de suicide, assisté ou non, chez les 65 ans et plus, dans ce qu'on appelle en Suisse des *homes* (des centres d'hébergement et de soins de longue durée), soit 0,64 %. Le bilan des deux premières années après

la levée de l'interdiction de l'aide au suicide, 2001 et 2002, qui n'a pas provoqué une vague de demandes, se résume à huit cas: cinq femmes et trois hommes, âgés entre 72 et 94 ans.

Constatez par vous-même si le cas de Manon correspond aux critères imposés par la Ville de Zurich, qui permet le suicide assisté: «La personne désireuse d'en finir doit être capable de discernement, ne pas subir la pression d'un tiers ni être malade psychologiquement ou suite à un traitement inapproprié.» Ceci est sans parler du fait qu'elle souffrait d'une maladie dégénérative.

Dans la presse écrite, à la radio et à la télé...

Certains éditorialistes auraient besoin de prendre l'air, d'aller sur le terrain, de vivre avec la population. Lysiane Gagnon, de *La Presse*, aurait dû savoir avant d'écrire son éditorial très critique du documentaire *Manon* que le «quelqu'un [qui] lui chantonne Heart of Gold» est un ami personnel de Manon de plus de 20 ans et le preneur de son qui a travaillé quelques années pour nous. Un coup de téléphone et elle l'aurait su. Mme Gagnon déplore le niveau de langage du documentaire. Dommage, puisque nous avons décidé de ne rien trafiquer, de ne rien embellir, de ne rien cacher. À l'avenir, nous nous efforcerons de bien «perler» pour lui faire plaisir.

Avant de conclure que Manon Brunelle était une personne très seule, peut-être que Mme Gagnon aurait pu parler aux gens dans l'entourage de Manon, qui lui auraient dit que ses amis la visitaient régulièrement. N'empêche que Manon vivait dans la solitude, devant la télévision, son système de son tout près et une boîte de cannabis à portée de main. Nous invitons aussi Lysiane Gagnon à vivre une seule semaine dans les conditions dans lesquelles vivait Manon, de même que tant d'autres personnes en perte d'autonomie, et de nous donner ensuite des nouvelles de sa santé mentale, psychologique et physique.

Quand Pierre Maisonneuve, sur la Première Chaîne de Radio-Canada, avance qu'il s'agit d'une fin sordide et que Manon s'est peut-être sentie piégée dans sa décision à cause de la caméra, il nous accuse quasiment d'un crime. Heureusement qu'Arlette Cousture était là pour le ramener à la raison. C'est jusqu'à présent le seul journaliste qui soit allé assez loin dans le champ. Manon avait des qualificatifs assez imagés pour eux puisque, bien sûr, on avait évoqué avec elle cette possibilité.

Enfin, Dignitas a obtenu deux rapports médicaux rédigés par les médecins de Manon confirmant son état de santé ainsi que sa maladie incurable et dégénérative avant de s'engager avec elle.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre éditorial, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garnier (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumais (relais); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpéit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Rey, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutrizac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Rachel Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zemanits, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida; INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Geneviève Duguay, Monique/Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

LES ACTUALITÉS

CHUM

SUITE DE LA PAGE 1

«On n'a pas été impliqués. Mais nous sommes convaincus qu'il s'agit peut-être d'une omission; l'AMT est client du CP», a commenté poliment le responsable des communications à l'AMT, Manon Goudreau. Celle-ci a rappelé que cette ligne est la troisième en importance dans la région. L'AMT projette d'ailleurs de la prolonger jusqu'à Saint-Jérôme et même de faire un développement vers Mascouche.

À l'Université de Montréal, on a précisé hier que l'absence de l'AMT dans le dossier était justifiée compte tenu qu'il fallait «d'abord vérifier la faisabilité du projet». Du côté du CP, on a expliqué que l'élimination des rails pour le train de banlieue est l'un des points à conclure dans la négociation avec l'Université de Montréal. «Il fallait d'abord savoir dans quel sens tout ça s'en allait. De toute façon, les changements ne se feront pas rapidement», a affirmé Michel Spénard, porte-parole du CP.

Mais il semble que l'appel du Devoir ait précipité le rapprochement des parties. «L'AMT est informée maintenant», a ajouté M. Spénard, qui a confirmé que des dirigeants de CP et de l'AMT se sont rencontrés hier matin. Rien n'a toutefois filtré de cette discussion concernant, entre autres, les solutions qui pourraient être mises en avant pour maintenir le service de train de banlieue.

Comme l'indiquait la semaine dernière Robert Lacroix, la construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et d'un campus des sciences de la santé dans la cour de triage d'Outremont nécessitent l'élimination des rails qui longent la partie nord du terrain, dont l'une sert exclusivement au train de banlieue Blainville-Montréal. Les voies ferrées qui se trouvent au sud et qui font le lien entre le port de Montréal et la cour de triage de Côte-Saint-Luc seront maintenues. Le projet prévoit l'érection d'un stationnement étagé aux abords de ces voies ferrées servant de parking pour la future «cité du savoir et de la santé».

Dans les négociations entre l'Université de Montréal et le Canadien Pacifique, le propriétaire du terrain de 3,2 millions de pieds carrés, le Port de Montréal, a été pris en compte. Chaque semaine, ce sont 45 trains dédiés au transport de conteneurs du port de Montréal qui passent à travers la cour de triage d'Outremont. Pour le CP, il s'agit d'un client de première importance.

De même, le député d'Outremont et ministre des Transports, Jean Lapierre, a été mis à contribution. Ce dernier a rencontré le président du CP, Robert Ritchie, en septembre dernier. Et il a indiqué son intérêt à soutenir financièrement le réaménagement des rails, peu importe qu'il s'agisse du projet du CHUM ou d'un développement résidentiel.

Mais dans ces pourparlers qui devraient être conclus dans les prochains jours, l'avis de l'AMT a été mis de côté. Pourtant, dans le dossier du futur Centre universitaire de santé McGill (CUSM) qui sera construit dans l'ancienne cour de triage Glen, l'AMT a été un des joueurs pris en considération puisqu'on y faisait de l'entretien des trains.

D'ailleurs, dans le rapport de la commission Mulroney-Johnson, on souligne l'apport positif que représente la proximité du train de banlieue. Or, dans la proposition Lacroix, on écarte la présence du train de banlieue. Pourtant, dans la présentation du projet que le recteur de l'Université de Montréal a faite devant la presse la semaine dernière, il est indiqué que 15 % de la clientèle du futur CHUM provient de la Rive-Nord et 5 % de la deuxième couronne nord, soit des personnes susceptibles d'utiliser le train de banlieue.

En vérifiant dans les documents de l'Université de Montréal, on constate qu'il est clair que le train de banlieue n'est pas un argument pour vanter l'accessibilité du site; les transports en commun se limitent aux stations de métro L'Acadie et Outremont ainsi qu'à l'idée d'un train léger sur l'avenue du Parc prévue dans le plan d'aménagement de Montréal.

Devant la possibilité du démantèlement d'un corridor ferroviaire, des organismes de promotion des transports en commun ont sursauté. «Ça n'a aucun bon sens», s'est borné à dire, manifestement interloqué, André Blais, président d'Accès Nord. Normand Parisien, directeur général de Transport 2000, a abondé dans ce sens. «C'est inadmissible d'éliminer une voie ferrée qui peut accueillir des trains de passagers. Il y aura une opposition très vive», a prévenu M. Parisien.

Depuis deux semaines, une certaine résistance au projet du recteur Lacroix s'est manifestée; une coalition d'élus et d'organismes communautaires et syndicaux a été mise en place. La coalition dénonce les jeux de couloirs derrière le projet Outremont et prône le site de l'hôpital Saint-Luc. Le conseil d'administration de l'actuel CHUM a tenté également de montrer les avantages de construire le superhôpital au centre-ville.

Judi dernier, le directeur général du CHUM, le Dr Denis Roy, a d'ailleurs pris la parole devant des gens d'affaires intéressés par le partenariat public-privé dans le projet du futur CHUM. Le Dr Roy a expliqué que le projet au centre-ville est d'abord et avant tout la construction d'un hôpital auquel seraient greffées des fonctions universitaires, alors qu'avec la proposition Lacroix, c'est la démarche inverse. C'est l'Institut du partenariat public-privé (IPP) qui organisait cette rencontre au Club Saint-James. «Le récent développement des CHU autorise à repenser les collaborations possibles entre secteur privé et public, encourageant les synergies entre hôpital et industrie», peut-on lire sur l'invitation de l'IPP.

Malgré les critiques et une certaine contestation, de nouveaux appuis au choix du site d'Outremont affluent. Dans le quartier Rosemont-Petite-Patrie, où le gouvernement du Parti québécois avait prévu l'implantation du CHUM (6000 Saint-Denis), on dénote une ouverture certaine face au projet de l'Université de Montréal. «C'est dommage que l'on ait rejeté le site du 6000 Saint-Denis, mais le projet à Outremont est de bien plus grande envergure; c'est plus qu'un hôpital. Avec le désenclavement de la rue Saint-Zotique, ça signifierait des retombées économiques intéressantes pour la Petite-Patrie. C'est un atout aussi pour la Petite Patrie, sans parler du désenclavement du quartier Marconi-Alexandra», a fait valoir Jean-François Lalonde, directeur de la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) de Rosemont-Petite-Patrie.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333 Par courriel abonnements@ledevoir.com Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0688. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

déclaré George W. Bush. Un leadership qui a permis pour la première fois à l'Afghanistan de tenir des élections libres. Nous vous en remercions. Votre vision est claire à cet égard et je ne saurais vous remercier suffisamment.»

George W. Bush a exprimé sa gratitude à Paul Martin sur tous les tons possibles. «Je suis fier d'être à côté de ce premier ministre, a-t-il dit. C'est un dirigeant fort qui a permis la construction d'un monde meilleur. Merci pour votre leadership et votre amitié. Les États-Unis ont de la chance d'avoir un voisin avec lequel ils partagent autant de liens et de valeurs. Nous nous félicitons de renforcer cette amitié à l'avenir.»

Question de bien faire sentir son amitié pour le Canada, George W. Bush a rappelé l'histoire qui unit les deux pays. «Nous partageons cet engagement envers la liberté, a-t-il dit. Le Canada et les États-Unis ont lutté côte à côte pendant deux guerres mondiales, la guerre de Corée, la guerre du Golfe et durant la guerre froide. Aujourd'hui, nous sommes côte à côte contre les forces du terrorisme.»

Passant sous silence le refus du Canada de se joindre à la coalition en Irak, le président a plutôt parlé du rôle plus modeste mais utile joué par le pays. «Nos deux nations ont un intérêt vital à sécuriser l'Irak et à construire une société libre et démocratique, a-t-il affirmé. Je tiens à remercier le gouvernement du Canada d'avoir débloqué 200 millions \$US en aide humanitaire et d'apporter une contribution de 450 millions \$US à l'effacement de la dette irakienne.»

Le rôle futur que les États-Unis ont demandé au Canada de jouer en Irak n'est toutefois pas clair, même pour les responsables canadiens. Dans les rencontres de travail, il a été question des élections qui doivent avoir lieu en janvier, mais les pourparlers sur le rôle canadien doivent continuer, dit-on.

Le nouveau ton plus empathique ne signifie pas que les États-Unis ont fait une erreur dans l'orientation de leur politique étrangère, a prévenu le président. À une question sur ses réactions à toutes les manifestations organisées contre lui et aux nombreux sondages désapprobateurs, George W. Bush n'a pas hésité.

«On vient d'avoir un grand sondage aux États-Unis qui se nomme élection et on m'a redonné un mandat de quatre ans sur la politique étrangère que je pratique, a-t-il tranché. Bien sûr, j'ai pris des décisions qui n'ont pas été appréciées par certains au Canada. On peut en débattre, mais je fais ce que j'estime être juste et je vais continuer à le faire. Ça peut déplaire, mais la démocratie permet de s'exprimer et c'est bien.»

Paul Martin a aussitôt attrapé la balle au bond. «On partage les mêmes valeurs [avec les Américains], a-t-il dit. Oui, on a des désaccords dans divers domaines de politique étrangère. On le sait fort bien. On a aussi des désaccords sur le commerce intérieur, comme pour le bois

CHIMIE

SUITE DE LA PAGE 1

La rencontre d'hier n'a pas entraîné de retombées très concrètes. Tout était dans le ton, celui de la bonne entente, de la camaraderie. Mais rien n'obligeait George W. Bush à insister autant sur les qualités de son accueil à Ottawa, sinon ses propres intérêts, les vrais guides de la politique étrangère américaine. Coïncé en Irak, Washington a besoin de renforts pour ramener les «boys» rapidement à la maison, et pour ça il a besoin d'amis, et vite. L'unilatéralisme n'est plus une option pour l'instant, même si M. Bush a répété hier qu'il se gardait le droit d'agir ainsi.

En venant à Ottawa, il savait qu'il trouverait une oreille attentive car Paul Martin avait lui aussi des points à marquer pour faire taire ses critiques. Il a toujours dit que l'établissement de meilleures relations avec Washington serait un volet prioritaire de sa politique étrangère, mais on attendait encore d'en voir les effets.

M. Bush a toutefois fait attention pour ne pas mettre M. Martin dans l'embarras devant l'électorat canadien. Le chef libéral est à la tête d'un gouvernement minoritaire, après tout, et la population ne porte pas nécessairement M. Bush dans son cœur, comme l'ont montré hier les milliers de manifestants dans les rues d'Ottawa. Paul Martin a d'ailleurs prudemment assorti ses propos sur l'amitié canado-américaine de rappels insistants sur l'indépendance canadienne et l'inévitabilité de désaccords entre pays.

Le spectacle d'hier a permis de rappeler que, contrairement à ce que répètent les conservateurs, le Canada n'est pas seul à blâmer pour le refroidissement des relations entre les deux pays. L'absence de solutions immédiates dans les dossiers de la vache folle et du bois d'œuvre amènera sûrement l'opposition à dire que le premier ministre n'a pas été à la hauteur de la tâche. Ce serait faire fi cependant du fait que, dans ces deux dossiers, le président ne contrôle pas les règles du jeu. Il peut exprimer sa bonne volonté, ce qu'il a fait hier, mais sa marge de manœuvre est limitée. Le Congrès a en fait plus de poids. Après tout, le bois d'œuvre hante les relations canado-américaines depuis presque 20 ans,

TROPHÉES

SUITE DE LA PAGE 1

Lorsqu'elle a connu Ducharme, alors qu'elle était dans la vingtaine, il était déjà cet homme sauvage, qui faisait tout en secret, jusqu'à ses visites au théâtre. C'était sa façon d'être, sa façon d'exister, comme un enfant trop mature qu'il aurait voulu demeurer.

«Je pense que, quand on est comme ça, c'est pour la vie, ajoute-t-elle. C'est comme s'il avait été tiré de l'enfance brutalement ou brusquement, et qu'il était resté un peu bloqué ou traumatisé par la vie des adultes qu'il ne voulait pas partager, et qu'il s'était réfugié dans son monde.»

Son monde, c'est aussi celui des arts, de la littérature, de la chanson, du théâtre, du cinéma et des arts plastiques, autant d'univers que Ducharme fréquente. La première exposition qui mit en valeur ses trophoux (le terme abrite les mots «trophée» et «fou», mais aussi une allusion au mot «bijoux», et peut-être même à «trop fou») s'est tenue à Pointe-du-Lac. Pointe-du-Lac, près de Saint-Ignace-de-Loyola, le petit village où les parents de Ducharme ont longtemps eu une maison, tout près de la traverse du fleuve. C'est ce que rappelle André Gervais, professeur de littérature à l'Université du Québec à Rimouski, qui s'est beaucoup intéressé à l'œuvre de Ducharme.

Dans une rarissime entrevue accordée à Gérard Godin, dans le magazine Maclean, en 1966, Ducharme disait: «Je n'ai pas de culture, j'ai seulement une

d'œuvre et la vache folle. On en a discuté. Ces désaccords sont naturels entre deux pays. Mais quand on regarde les valeurs et l'optimisme qu'on partage, je pense que c'est ça qui est fondamental.»

D'ailleurs, si des progrès ont été annoncés comme prévu dans le dossier des exportations de bœuf (voir un autre texte à ce sujet), la situation est complètement différente dans le domaine du bois d'œuvre. Rien n'a débloqué hier, alors que les deux dirigeants ont plutôt décidé de lancer une réforme de la méthode de règlement des conflits qui est en vigueur à l'ALENA.

Avec leur partenaire mexicain, le Canada et les États-Unis ont mandaté des conseillers pour étudier l'organe de règlement des différends de l'ALENA. Selon des sources près du premier ministre, en privé, Paul Martin a demandé au président de lui dire pourquoi son pays ne se conforme jamais aux jugements successifs prononcés en faveur du Canada. George W. Bush a répondu qu'il n'avait pas confiance au mécanisme de règlement. Il a donc été convenu de le revoir, sans rouvrir complètement l'ALENA. Un processus qui peut prendre plusieurs années.

Les stratèges canadiens avaient bien pris soin de préciser que le controversé dossier du bouclier antimissile ne serait pas abordé parce que les États-Unis «n'exercent aucune pression» sur le Canada. Or, en conférence de presse, le président a surpris tout le monde en affirmant que le dossier avait fait l'objet de discussions. «Nous cherchons à renforcer le partenariat de sécurité qui nous unit et qui, pendant plusieurs décennies, a permis que ce continent soit en paix, a soutenu George W. Bush. Nous avons parlé de l'avenir de NORAD et de la façon dont cette organisation peut répondre aux nouvelles menaces et protéger notre continent contre les attaques de missiles balistiques.»

Dans l'entourage du premier ministre, on insistait pour dire que c'est George W. Bush qui a soulevé la question. «Ce fut bref, il a simplement expliqué qu'il croyait au bouclier comme système de défense et qu'il comprenait le débat qui avait lieu au Canada, a expliqué un conseiller de Paul Martin. Il n'a pas demandé de réponse de notre part.»

En soirée, le président a été reçu en grande pompe au Musée des civilisations de Gatineau, avec 700 invités triés sur le volet. Les premiers ministres provinciaux étaient au rendez-vous, ainsi que plusieurs anciens premiers ministres canadiens, dont Jean Chrétien. Paul Martin a porté un toast en l'honneur «de la grande amitié» qui unit les deux pays, alors que George W. Bush a blagué pour dire qu'il était «très heureux» de voir sur le menu qu'il allait manger du bœuf de l'Albérta.

Aujourd'hui, le président s'envole vers Halifax en compagnie de Paul Martin, question de souligner la générosité des habitants des Maritimes pour l'aide apportée le 11 septembre 2001, lorsque des dizaines d'avions avaient dû se poser en urgence. L'entourage présidentiel promet un discours substantiel, soit d'une quarantaine de minutes.

Le Devoir

peu importe le gouvernement, y compris celui de Jean Chrétien.

Car on a beau dire, ce dernier, qui était invité au dîner officiel hier soir, avait de bonnes relations avec les Américains avant l'arrivée au pouvoir de George W. Bush. Les tensions entre les deux capitales sont apparues à la suite de son élection. Ottawa n'a pas aidé, bien sûr, avec les nombreux faux pas de Jean Chrétien et les déclarations de quelques députés, dont la bouillante Carolyn Parrish, mais une relation bilatérale de cette importance ne repose pas uniquement sur l'existence ou non d'atomes crochus entre deux hommes.

Il suffit d'examiner ce qui s'est produit au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Le Canada a accueilli les voyageurs américains en transit, a modifié de nombreuses lois pour répondre à la menace terroriste, a renforcé la coopération entre ses services de sécurité et frontaliers et ceux des États-Unis, a contribué à la guerre contre les talibans en Afghanistan. Le Canada s'est donc révélé un allié sûr pour les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme et il n'a pas eu droit pour autant à un remerciement. Un impair entièrement américain, cette fois, que le président tentera de corriger aujourd'hui à Halifax.

Le refus du Canada de participer à la guerre en Irak a envenimé les relations, mais ce fut la même chose pour beaucoup d'autres pays qui ont refusé de suivre. Washington s'est brouillé avec presque tous ses alliés, y compris le Mexique, l'autre partenaire des États-Unis dans l'ALENA. George W. Bush s'est mis la population du monde à dos avec cette guerre. Les sondages internationaux de l'automne montraient que seuls les Israéliens souhaitaient sa réélection.

Mais l'homme a été réélu en novembre, et ce, sans l'ombre d'un doute, contrairement à 2000. Il est là pour rester et les autres pays doivent composer avec lui. Pour sa part, il réalise que même une superpuissance a besoin d'amis, peu importe les désaccords sur le protocole de Kyoto, la Cour pénale internationale ou le traité contre les mines antipersonnel. Le pragmatisme est donc en train de prendre le dessus et, fort heureusement, pas seulement chez les pays qui font face aux États-Unis.

mcornellier@ledevoir.com

MODÈLE

SUITE DE LA PAGE 1

Amérique et en Europe, Québec n'a pas adapté son CPF à une «gestion optimale des superficies» sur ses 114 unités d'aménagement forestier.

OptiVert signale de plus à la commission, qui devrait remettre son rapport d'ici une quinzaine de jours, que les gestionnaires gouvernementaux ne tiennent pas compte dans leur calcul de la possibilité forestière «des contraintes opérationnelles et budgétaires» des exploitants privés, c'est-à-dire de la logique de coûts minimaux qui les amène à surexploiter certaines zones à proximité de leurs installations et à en délaisser d'autres où les arbres pourrissent parfois sur le terrain.

En plus clair, l'étude confirme que les exploitants forestiers écrèment les unités d'aménagement en concentrant leur exploitation, y compris en forêt boréale, là où c'est plus rentable, généralement dans la partie plus au sud. Ils délaissent ainsi les zones plus éloignées, où Québec aurait dû depuis longtemps les obliger à tirer une partie de leur récolte afin de mettre moins de pression sur les zones présentement surexploitées, quitte à ce que les coûts augmentent, ce qui reflèterait davantage les coûts d'un marché qui fonctionne selon les normes en vigueur ailleurs en Amérique.

Le problème vient du fait que le prélèvement annuel par les industriels est déterminé par le potentiel de récolte à long terme de l'ensemble d'une unité d'aménagement. Il en résulte que plus une unité est grande, plus le potentiel et la récolte autorisée seront importants. Mais si les coupes annuelles se concentrent dans une partie seulement d'une unité d'aménagement, parce que c'est plus près de l'usine et moins cher en fin de compte, on perçoit tout de suite l'importante surexploitation qui en résultera puisque le volume de coupe est calculé non pas sur la surface réellement exploitée mais sur sa totalité. Ce qui reflète les coûts plus élevés aux prochaines générations, s'il y a encore des industriels intéressés à aller couper dans ces territoires. Ailleurs en Amérique, y compris en Ontario, on force par une gestion dite «spatiale» les industriels à exploiter l'ensemble des unités d'aménagement afin d'éviter que, pour des raisons économiques ou opérationnelles, ils concentrent leur récolte dans des territoires voués à une surexploitation telle qu'il faudra attendre une ou deux générations avant de pouvoir penser l'exploiter de nouveau.

Le rapport d'OptiVert met le doigt sur un des facteurs clés de cette stratégie de surexploitation sur laquelle Québec ferme les yeux depuis des décennies: la construction mal planifiée et l'entretien insuffisant des chemins forestiers qui permettraient une exploitation forestière mieux répartie.

Le rapport de CERFO dresse un bilan tout aussi lapidaire du CPF: «Il y a des écarts, a-t-on écrit avec diplomatie, entre les quantités de bois simulées et celles récoltées.» Pourquoi? Parce que, dans l'état actuel des choses, le Plan général d'aménagement forestier du Québec «propose des stratégies d'aménagement irréalisables». Sylva II postule, par exemple, que les coupes d'éclaircies commerciales, dont les contribuables paient le coût avec d'autres techniques d'aménagement aux rendements jamais validés scientifiquement, vont susciter des taux de croissance des arbres qui ne se réalisent pas. La différence entre les prévisions et la croissance réelle des forêts accuse «des écarts plus prononcés» encore dans le cas des forêts feuillues du sud de la province. Et cela, selon CERFO et comme OptiVert l'affirme, parce que «la récolte se concentre sur les portions de territoires les plus intéressantes».

L'étude CERFO en vient elle aussi à la conclusion que Québec «doit introduire des contraintes spatiales et économiques», mieux répartir l'exploitation et modifier la récolte en cas d'urgence pour récolter, par exemple, des forêts malades ou menacées par la tordeuse de bourgeons d'épinettes. Les deux rapports indiquent qu'une planification qui miserait sur une stratégie d'exploitation équilibrée de l'ensemble des territoires forestiers permettrait d'aller récolter des stocks de bois rendus à maturité que le modèle est incapable d'identifier!

Les deux rapports expliquent cette situation par la façon dont Québec s'en tient à ne calculer que des «volumes» de bois là où sa planification devrait tenir compte de leur qualité, des avantages économiques qu'il y aurait à exploiter certaines forêts plutôt que d'autres au moyen d'une gestion plus «spatiale» axée notamment sur les bénéfices économiques pour le Québec.

L'étude de CERFO démontre par ailleurs à quel point le dispositif prévisionnel du gouvernement souffre d'imprécision parce que déphasé par rapport à la réalité forestière. Ainsi, le modèle québécois ne tient compte «que d'une seule épidémie de tordeuse», même si à certains endroits cela n'est pas réaliste. De plus, le modèle ne tient compte que «de façon rudimentaire» des incendies de forêt. Enfin, «des autres perturbations ne sont pas prises en compte: épidémies d'autres insectes et maladies, verglas, chablis, tempête» et même les «changements climatiques», oubliés ici par Québec même s'il a été le premier gouvernement territorial à reconnaître officiellement leur existence.

Le Devoir



Robert Charlebois consultant le catalogue Trophoux au côté de l'éditeur Jacques Lanctôt, hier soir, lors du lancement organisé chez Tinto, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

douzième année, je bute sur des difficultés, j'ai de la misère à exprimer ce que je veux dire. Pour contourner la difficulté, j'invente. Et quand ça devient trop réaliste, je lis Anatole France ou André Gide. J'aime beaucoup André Gide parce qu'il utilise le langage du peuple.»

Il avait aussi ajouté: «Je ne veux pas être pris pour un écrivain.» La deuxième exposition de Roch Plante, plus courue, s'est tenue en 1985 à la galerie Pink, qui avait alors pignon sur la rue Notre-Dame, près de chez Ducharme. Dans Trophoux, le livre publié chez Lanctôt, Patricia Pink, la pro-

priétaire, se souvient de cette expo montée avec les œuvres de Roch Plante.

«Sa compagnie m'a dit qu'il fallait envoyer beaucoup de cartons d'invitation, parce qu'il était très connu. L'artiste avait déchiré un petit mot d'une page de dictionnaire où il y avait le mot «trophée». On voyait des griffonnages autour. Il a dit qu'il appellerait ses assemblages des trophoux, un amalgame de «trophée» et de «fou», écrit-elle. À l'époque, c'est la grande amie de Ducharme, Pauline Julien, qui avait passé le mot que le Roch Plante qui signait cette exposition était aussi Réjean Du-

charme, grand écrivain, ajoute l'éditeur du catalogue, Jacques Lanctôt.

Une bonne partie de la communauté artistique s'est présentée à ce premier lancement, et les œuvres s'y sont envolées. Il faut dire que Ducharme pratique, en matière de prix, la même contre-culture qu'il applique dans ses rapports avec les médias; il tient, malgré sa notoriété, le prix de ses œuvres remarquablement bas. «J'ai cru comprendre qu'il demandait le prix qu'il voulait pour ses œuvres», dit André Gervais. «Il peut décider qu'il vend 300 \$ une œuvre qui pourrait se vendre cinq ou six fois le prix», ajoute le professeur. Ses œuvres rappellent souvent des personnages, des chapitres de ses livres. Certaines expressions s'y retrouvent telles quelles: «Le mal est fait», «ma solitude est mon palais», tirées de L'Avallée des avalés. En tout, Roch Plante a produit 370 œuvres et 12 expositions solos, selon Gervais.

Les œuvres présentées dans le catalogue de Lanctôt ont été achetées par deux collectionneurs, Stefan Georgesco et Charles Forget. Elles doivent faire l'objet d'une exposition au Musée de l'Abitibi. «Ce sont les collectionneurs qui m'ont approché pour faire ce catalogue», raconte l'éditeur Jacques Lanctôt, qui essayait depuis plusieurs années, en vain, de publier les chansons de Ducharme. Il a été question que Lanctôt utilise une photo de Roch Plante, de dos, pour illustrer une affiche. Mais la conjointe de l'artiste a finalement fait savoir qu'il y serait encore trop reconnaissable, même vu de dos.

Le Devoir